

L'ÉVEIL

Hebdomadaire d'informations locales de NANTERRE - SURESNES
 PUTEAUX - COURBEVOIE - LA GARENNE - NEUILLY - RUEIL
 GARCHES - SAINT-CLOUD

Rédaction-administration : 1, rue Volant — NANTERRE
 Tél. : 204-00-21 — 204-61-60

VENDREDI 18 OCTOBRE — N° 1.142

Prix : 0,60 F

Défendre, consolider
 et élargir dans l'unité

LES VICTOIRES DE MAI - JUIN



PAGE 3 : Une interview d'Edmond AMIABLE
 Secrétaire général de l'U.D. - C.G.T.

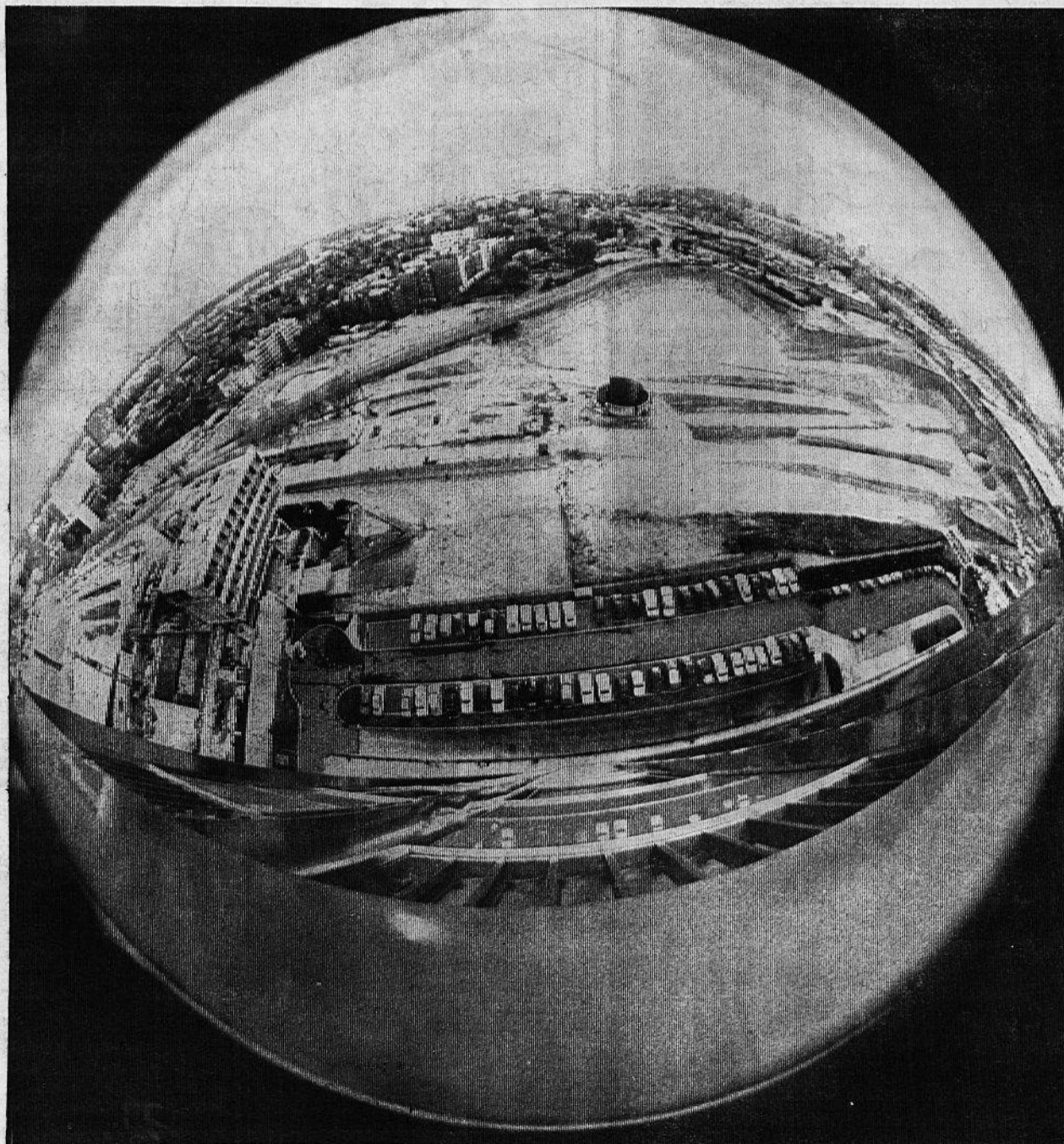


↑ APRÈS L'INSPECTION D'ACADÉMIE, LES PARENTS D'ÉLÈVES DES « PAQUERETTES » S'ADRESSENT AU PRÉFET

Ce sont 31 mères de famille du quartier des Pâquerettes qui sont allées exposer au Préfet la situation du groupe scolaire en raison de la présence du bidonville, afin d'exiger des solutions rapides et définitives.

La délégation était accompagnée de Juliette DUBOIS-PLISSONNIER et Fernand BAILLET, conseillers généraux, ainsi que d'Eliane JOVER, maire adjoint, et Georges RIVET, conseiller municipal. Voir, en page 5, le compte rendu de l'entrevue avec le Préfet.

Samedi dernier, au cours du vernissage du 9^e Salon des Arts plastiques de Nanterre — qui connaît un vif succès — Raymond BARBET, député-maire, salua les organisateurs, les participants et présenta l'invité d'honneur, le sculpteur Hervé VERNHES (page 6).



COURBEVOIE

SUR LES CHANTIERS DE LA DÉFENSE

Les premières H.L.M. voient le jour pour l'immeuble de la Défense. Jusqu'alors parkings, voies et buildings semblaient être les seules réalisations. Voir nos informations en page de Courbevoie. (Photo Jean Sénèque)

EXCLUSIF

LE NOUVEAU VELOSOLEX
 QUI SERA COMMERCIALISÉ
 DANS QUELQUES MOIS

Informations et photos
 en page de Courbevoie

« AVEC LE VIETNAM »

Le gouvernement américain poursuit et intensifie sa guerre d'agression au peuple vietnamien pour empêcher ce dernier de déterminer librement son propre destin. Au Vietnam, au Nord comme au Sud, il utilise et accroît sans cesse son potentiel de destruction. A Paris, contraints d'accepter l'ouverture de négociations, les Etats-Unis bloquent les conversations par leur refus de discuter la question de la cessation immédiate et inconditionnelle des bombardements et de tout acte de guerre sur le territoire de la République Démocratique du Vietnam. Ce faisant, ils manœuvrent et font obstacles à l'ouverture de négociations véritables qui permettraient au peuple vietnamien de recouvrer sa liberté et son indépendance.

Cette situation placée au centre de nos préoccupations exige un renforcement de l'action de toutes les forces pacifiques.

Dans cet esprit, le Conseil National du Mouvement de la Paix, lors de sa session des 5 et 6 octobre, a décidé d'organiser une initiative d'ampleur nationale, UN « RENDEZ-VOUS AVEC LE VIETNAM » LE 23 NOVEMBRE A LA MUTUALITE.

La préparation de ce « rendez-vous » est déjà commencée dans nos localités et entreprises. Elle s'effectue sous un double aspect :

— **SOLIDARITE POLITIQUE**, par des réunions, des manifestations, des entretiens permettant de recueillir motions, pétitions, déclarations en faveur de la paix et de l'indépendance du Vietnam, et sur cette voie, l'arrêt immédiat et inconditionnel des bombardements et de tout acte de guerre sur la R.D.V.N.

Tous les témoignages seront rassemblés au cours d'un rendez-vous départemental, début novembre, et remis le 23 novembre à la Mutualité aux représentants de la République du Vietnam et du Front National de Libération.

— **SOLIDARITE MATERIELLE**. La R.D.V.N. et le F.N.L. ont des besoins urgents en quinoline et en pénicilline. La collecte de fonds pour l'achat de ces produits se déroulera donc parallèlement aux initiatives que nous venons de souligner.

Déjà, les travailleurs de l'entreprise Renault organisent vendredi 18 octobre une réception-débat avec une délégation vietnamienne (Nord et Sud), présente en France à l'occasion d'une semaine internationale de solidarité avec le Vietnam.

Nul doute que sous des formes diverses chaque localité et entreprise aura sa propre initiative ces prochains jours.

NOUS invitons les habitants de nos localités à participer nombreux aux différentes manifestations organisées par le Mouvement de la Paix, dans leur quartier ou entreprise, à contribuer selon leurs moyens à la collecte de fonds pour les médicaments si urgents pour le peuple vietnamien.

Nous les appelons enfin à participer nombreux à l'activité du Mouvement de la Paix dans les comités de quartiers, d'entreprises existants ou, s'ils n'existent pas encore, à contribuer à leur création.

L'existence de ces comités constitue en effet le gage de l'action indispensable pour la réalisation de l'objectif qui nous est commun, la fin de l'agression américaine, l'indépendance et la liberté pour le peuple vietnamien.

Jacques LE DAUPHIN,
secrétaire départemental
du Mouvement de la Paix

LEUR CANDIDAT ÉTAIT BATTU.

PAS CONTENTS...

...les gaullistes font annuler l'élection de Guy DUCOLONE

Député des Hauts-de-Seine

Le Conseil constitutionnel a décidé l'invalidation de notre camarade Guy DUCOLONE, vice-président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, réélu le 30 juin dernier dans la 2^e circonscription des Hauts-de-Seine (Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Vanves). La décision a été communiquée officiellement jeudi soir à l'Assemblée nationale.

Le député UDR battu, M. Barberot, avait, à la suite de sa défaite, introduit une action en justice contre de soi-disant irrégularités commises dans les bureaux de vote de Malakoff. Or vingt procès-verbaux sur vingt-trois avaient été signés sans que les délégués UDR aient notifié la moindre objection.

M. Barberot faisait état dans sa requête, de « l'ambiance » dans laquelle se déroulèrent les élections à Malakoff et soutenait que des « pressions » étaient exercées sur les électeurs.

L'accusation est assez singulière quand on se souvient quelle « ambiance » les gaullistes et leurs « comités d'action civique », leurs commandos avaient créée durant cette campagne électorale. Rappelons notamment qu'un jeune camarade fut tué par ces groupes à Arras et qu'une vieille femme fut grièvement blessée, chez elle, à La Rochelle. Le climat de peur instauré par les commandos fascistes était effectivement de nature à exercer une « pression » sur l'électorat. Mais, à Malakoff, Vanves et Issy-les-Moulineaux, les électeurs ne se sont pas laissés impressionner au point d'élire le sieur Barberot. Alors, il voudrait attribuer à ses adversaires ses propres intentions.

D'ailleurs, le Conseil constitutionnel a trouvé tellement inconsistante l'argumentation avancée par M. Barberot qu'il a cherché un autre prétexte pour satisfaire les gaullistes. Et, dans ses raisons d'invalidité, le Conseil met strictement sur le même plan les trois communes de la circonscription et rejette du même coup la suspicion dont M. Barberot voulait accuser les élus de Malakoff, les membres des bureaux de vote et l'électorat qui se per-

met de ne pas voter selon les vœux des gaullistes.

Le Conseil s'appuie sur le fait que dans les 3 communes « des discordances » auraient été « relevées entre les pointages détaillés et les chiffres globaux retenus ». Mais, aussitôt, le Conseil estime que « la tenue des feuilles de dépouillement était si incorrecte qu'aucun contrôle sérieux ne pouvait être opéré ».

De cette contradiction entre les « discordances » et l'impossibilité de les établir, le Conseil conclut qu'il n'est pas de moyen de vérifier le nombre de voix recueillies par les candidats. En fonction de quoi, l'annulation du scrutin est prononcée. Notons que le Conseil constitutionnel est composé de neuf membres désignés par le président de la République (3), le président de l'Assemblée nationale (3) et le président du Sénat (3).

Il s'agit, bien entendu, d'une décision de caractère politique, voulue par le pouvoir. Les électeurs y verront une tentative de réduire encore l'opposition en mettant en cause leur vote du 30 juin. Nous sommes persuadés que tous les démocrates qui ont fait confiance à Guy Ducolone le 30 juin, les opposants au pouvoir autoritaire, tous ceux qui n'admettent pas l'arbitraire, ré-

pondront comme il convient à ce défi. La politique suivie par l'U.D.R. depuis les élections ne peut d'ailleurs qu'accroître les nombreux suffrages qui se prononceront contre M. Barberot.

Il faut le battre une seconde fois, avec netteté, pour lui faire passer ses appétits.

Les résultats des 23 et 30 juin

Premier tour. — Inscrits, 66.456 ; suffrages exprimés, 52.652. MM. Barberot, 19.852 ; Ducolone, 18.329 ; Laronde, Entente centriste, 7.204 ; Vincent, P. S. U., 3.248 ; F.G.D.S., 2.927 ; Technique et Démocratie, 1.092.

Deuxième tour. — Inscrits, 66.434 ; suffrages exprimés, 49.021.

MM. Ducolone, 24.550 ; Barberot, 24.471.

La nouvelle élection doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois. Elle se déroule cinq semaines après la parution du décret de convocation des électeurs.



Ci-dessus : la délégation vietnamienne (Nord et Sud) au cours d'une récente assemblée-débat à Gennevilliers.

MAFFEI

Construction traditionnelle normalisée

Nouveaux modèles !

M3
3 pièces
garage cellier
82 mètres carrés
prix clés en mains :
65.000 F

M5
5 pièces
garage cellier
112 mètres carrés
prix clés en mains :
78.000 F

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE
téléphone : 204.48.86

PETITES ANNONCES

MESDAMES, MESDEMOISELLES, occupez vos heures libres. Travail temps partiel. Agréable et lucratif pour vente produits de beauté près de votre domicile. — Ecrire à Mme PAMART, 1, rue des Venets, 92 - Nanterre.

ECHANGE LOGEMENT. Echangerait 2 pièces, cuisine, salle d'eau, chauffage, balcon, cité M. Berthelot, contre identique ou studio dans H.L.M., communes limitrophes de Nanterre. — S'adresser au journal.

RECHERCHE HANGAR OU TERRAIN. Groupe théâtral, recherche hangar ou terrain pour construction théâtre à Rueil. — Ecrire à M. Baudet, 26, rue du Fort, 92 - Rueil-Malmaison.

POISSONNERIE A VENDRE A COURBEVOIE Installations modernes PRIX INTERESSANT S'adresser au journal.

PERDU quartier Arago grand Epagneul springer blanc et marron. — Le ramener contre récompense ou prévenir M. Peyronneuche, 9, rue des Bizis, 92 - Nanterre.

CONCOURS D'AFFICHES POUR UNE « RENCONTRE »

Nous avons fait état la semaine dernière de la préparation d'une rencontre nationale organisée par l'UNION DES FEMMES FRANÇAISES, le 26 janvier prochain, à Paris, « POUR LE DROIT A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE DROIT AU TRAVAIL DES JEUNES ». Cette manifestation sera précédée d'une rencontre départementale le 12 décembre.

A cette préparation l'UFF a pris l'initiative d'associer réellement les jeunes, filles et garçons, sous une forme qui ne manque pas d'originalité. Il s'agit, en effet, d'un CONCOURS D'AFFICHES pour les jeunes âgés de 11 ans à 17 ans au plus au 1er octobre 1968.

Les cinq meilleures compositions seront choisies par un jury départemental. L'œuvre des lauréats sera exposée à la Rencontre du 26 janvier à Paris.

Pour tous renseignements, les jeunes peuvent s'adresser 7, rue Louis-Blanc, 92 - Malakoff, ou à notre journal.

A PUTEAUX c'est

BERGÈRES CENTRE AUTOS

Rond-Point des Bergères -- 506-06-58

— OCCASIONS TOUTES MARQUES —

DEFENDRE, CONSOLIDER, ET ELARGIR DANS L'UNITE LES VICTOIRES DE MAI-JUIN

AU CENTRE DES PREOCCUPATIONS DE LA C.G.T.

**Edmond AMIABLE, secrétaire général
de l'Union des Syndicats C.G.T.
des Hauts-de-Seine,
répond à nos questions**



QUESTION. — Comment peut-on caractériser l'évolution du pouvoir d'achat des travailleurs après les grèves de mai et juin ?

REPONSE. — Avec la grève générale de mai, l'augmentation moyenne des salaires pour 1968 sera aux alentours de 13%. La hausse des prix est évaluée à 7%; c'est-à-dire que l'augmentation du pouvoir d'achat sera pour 1968 de 6%, ce qui est nettement supérieur à ce qui était obtenu les années précédentes.

QUESTION. — Le patronat dit que les augmentations de salaires sont la cause de la hausse des prix.

REPONSE. — Il est faux de prétendre que ce sont les augmentations de salaires qui sont la cause de la hausse des prix. C'est la reprise de la vieille théorie capitaliste du cycle infernal salaires-prix. C'est précisément l'augmentation des prix qui oblige les travailleurs à revendiquer l'augmentation des salaires.

La cause réelle de la hausse des prix réside dans la politique du pouvoir gaulliste qui continue plus que jamais à satisfaire les appétits de profit des grosses sociétés capitalistes et qui engloutit des sommes énormes dans les dépenses improductives.

QUESTION. — Comment la C.G.T. entend-elle préserver le pouvoir d'achat des salariés ?

REPONSE. — Lors des discussions de Grenelle, seule la C.G.T. a demandé que soit instituée l'échelle mobile des sa-

laires garantissant le pouvoir d'achat. C'est pourquoi dès aujourd'hui nous formulons des revendications nouvelles qui tiennent compte des hausses intervenues.

La revendication de l'échelle mobile est importante, car en régime capitaliste on essaiera toujours de récupérer sur les travailleurs ce qu'ils ont conquis par la lutte. Le budget pour 1969 montre que le pouvoir gaulliste veut aller dans ce sens.

QUESTION. — Quelles sont les autres préoccupations essentielles de la C.G.T. ?

REPONSE. — L'emploi et les libertés syndicales.

Dans les Hauts-de-Seine, la question de l'emploi est préoccupante, avec les concentrations intervenant dans l'industrie électronique, l'aviation, l'automobile, dont l'accord Fiat-Citroën a créé de profonds remous.

Ainsi, de nombreuses entreprises dépendant de ces industries sont touchées par les licenciements.

La C.G.T. entend poursuivre son action pour résoudre ce problème qui est conditionné à ce que les travailleurs bénéficient des progrès scientifiques et techniques, de l'augmentation de la productivité.

Ce qui suppose :

1° un bon pouvoir d'achat, condition d'un marché intérieur prospère;

2° la diminution de la semaine de travail, sans perte de salaire (avec le retour aux 40 heures);

3° l'abaissement de l'âge de la retraite : à 60 ans pour les hommes, à 55 ans pour les femmes.

La satisfaction de ces deux dernières revendications permettrait la création d'emplois nouveaux.

La formation professionnelle, notamment des jeunes, est importante ; or à la rentrée 1968 ce sont 4.200 places qui ont manqué dans les Hauts-de-Seine, d'où l'importance d'avoir des crédits pour ouvrir des C.E.T. formant des jeunes gens et jeunes filles dans les professions qu'exigent les industries de notre région.

Sur ces questions de l'emploi, de la formation professionnelle des jeunes, nous ferons connaître à la prochaine session du Conseil général les préoccupations des travailleurs des Hauts-de-Seine.

En ce qui concerne les libertés syndicales, de-ci de-là on assiste au fait que des patrons s'attaquent aux délégués et aux représentants synd. caux. La C.G.T. a de tous temps accordé beaucoup d'importance à l'exercice du droit syndical dans les entreprises; c'est pourquoi, sans attendre le vote de la loi sur l'exercice du droit syndical à l'entreprise, nos organisations s'efforcent dès maintenant de faire appliquer les recommandations comprises dans le constat de Grenelle, qui représentent une conquête appréciable pour les travailleurs.

Vollà, brièvement résumées, les préoccupations des organisations de la C.G.T. en cette période; la grève générale de mai-juin a montré qu'unis dans l'action les travailleurs peuvent remporter de substantiels résultats sur le pouvoir et le patronat. Aujourd'hui, unis, les travailleurs agiront pour préserver et améliorer leur pouvoir d'achat, pour une politique de l'emploi conforme à leurs intérêts, pour que dans les entreprises existent de nouvelles libertés syndicales. Dans notre activité, nous n'oublions pas nos obligations de solidarité internationale : nous avons décidé de contribuer de toutes nos forces au succès de l'initiative du Mouvement de la Paix du « Rendez-vous avec le Vietnam le 23 novembre prochain ».

Les travailleuses aussi

Des résultats sans précédent ont été obtenus au cours des grands mouvements de mai.

Les travailleuses ont pris toute leur place dans ces luttes et contribué puissamment aux résultats obtenus.

Parce qu'elles étaient parmi les plus exploitées, elles sont également parmi les premières et parfois les plus bénéficiaires des résultats obtenus.

Le relèvement du S.M.I.G., la fixation du minima-garanti, les relèvements d'indices dans le secteur public, ont eu des incidences très substantielles sur les salaires féminins.

Dans cette bataille, des corrections non négligeables ont été apportées aux discriminations qui frappent les salaires féminins.

Pour les employées de commerce (800.000 femmes), de 13,8 à 18 % d'augmentation, un 13^e mois pour les employées des magasins populaires (monoprix, prisunic, etc.).

Dans les banques, le salaire minimum garanti est porté de 527 F à 644 F, à la Sécurité Sociale le salaire minimum porté de 599 F à 675 F. Pour les fonctionnaires une augmentation de 110 à 120 F pour les échelons de début, de 120 à 140 F en fin de carrière.

Dans la métallurgie, 12 % d'augmentation en moyenne,

des jours de repos supplémentaires dans les hôpitaux, les horaires de 45 h. sont réduits à 42 heures immédiatement ; à 41 heures au 1^{er} janvier 1969 ; à l'Assistance Publique deux jours de repos consécutifs deux semaines sur trois, la durée hebdomadaire du travail passera de 42 heures à 40 heures le 1^{er} janvier 1969.

Dans la métallurgie, quelques exemples :

Chez **Electrolux**, 45 heures payées 48 au 1^{er} juin, chez **Camig à Nanterre et Serod à Puteaux**, 45 heures payées 50.

A ces réductions du temps de travail hebdomadaire sont venus s'ajouter des jours de congés supplémentaires : 5^e semaine parfois, jours d'ancienneté ou jours fériés payés.

Des pas vers la réduction de l'âge de la retraite ont été faits.

Retraite à 60 ans indemnisée à 90 % à **Sud Aviation**, à 60 ans pour les femmes à l'**Air Liquide**.

Des avantages particuliers ont été consentis aux mères de famille.

Aux **Pétroles d'Aquitaine** le droit à l'absence rémunérée pour soigner des enfants en bas âge.

Pour les employées communales :

— 16 semaines de congés maternité ;

— 8 jours de congés pour



soit le double de ce qui a été obtenu l'an passé.

Chez **Quill ry** à la Garenne avec 14 % pour les plus bas salaires, chez **Degremont** à Rueil un salaire de 840 F par mois.

Dans le textile aux **Blanchisseries du Bois de Boulogne** en particulier 10 % d'augmentation à partir du 1^{er} juin, le salaire minimum passe de 2,64 F à 3,68 F de l'heure.

Dans les industries chimiques comme chez **Substantia** à Suresnes, une augmentation substantielle à la prime de vacances.

Aux **Papeteries de la Seine** à Nanterre avec 24 % d'augmentation.

Dans les banques 41 h. 15 de travail hebdomadaire au lieu de 42 h. 30, 40 h. avant 1971.

Réduction pour les mécanographes d'un quart d'heure de travail par jour.

A l'**E.D.F.** 44 heures au lieu de 45 heures, 2 jours de congés supplémentaires à tous.

Dans les **P. et T.** réduction de 2 heures par semaine dans les centraux téléphoniques ;

les soins à apporter aux enfants malades.

Aux **Papeteries de la Seine** à Nanterre :

— 2 jours de congés annuels supplémentaires par an pour les mères d'un enfant ;

— 4 jours pour les mères d'au moins 3 enfants.

Ce tout petit bilan par rapport au bilan réel montre s'il en était encore besoin les succès remportés au cours de ces luttes sans parler des libertés syndicales qui peuvent permettre aux femmes l'exercice d'une activité syndicale.

Dans les combats futurs, les femmes travailleuses sauront tenir leur place comme elles l'ont prouvé dernièrement. La moitié des adhésions faites à la C.G.T. dans le département, en mai-juin, ont été des adhésions de femmes. Le potentiel nouveau doit permettre d'autres succès. Leur exigence de l'unité dans la lutte est si forte, qu'elle saura vaincre les obstacles dressés par le patronat et le gouvernement.

Christiane GILLES
Secrétaire de l'U.D.-C.G.T. des Hauts-de-Seine.



AGENCE TRANSA

Tél. 204-61-85 15, rue Maurice-Thorez
— NANTERRE —

L'AGENCE TRANSA à NANTERRE met à votre disposition gratuitement et sans engagement de votre part

● Son service d'estimation ● Son concours pour réaliser la vente ou la location de votre affaire dans les meilleurs délais et au mieux de vos intérêts

Découpez, remplissez
et postez la fiche
ci-contre →

OU MIEUX
VENEZ NOUS
RENDRE VISITE

FICHE CONFIDENTIELLE
— et sans engagement —

NOM
Adresse et tél.
.....
Pavillon, appartement, studio (1)
Libre - Occupé (1)
Jours et heures de visite
.....
Nombre de pièces
Prix envisagé
(1) Biffer la mention inutile

Permanences

- Raymond BARBET, député maire, tous les mardis, de 17 à 19 heures.
- Fernand BAILLET, conseiller général, premier adjoint, tous les vendredis, de 17 à 19 h.
- Juliette DUBOIS-PLISSONNIER, conseiller général, conseiller municipal, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de 17 h 30 à 18 h 30 (mairie de Nanterre).
- A.R.A.C., les 1er et 3e dimanche, de 10 heures à 12 heures, 5, rue Castel-Marly, conseil juridique.
- FNDIRP, tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 6 bis, rue de la Mairie, conseil juridique le premier dimanche de chaque mois.
- Permanences juridiques : Les consultations juridiques ont lieu à la mairie, tous les jeudis, de 18 à 20 heures.
- ANACR, premier dimanche de chaque mois, sauf juillet et août, 6 bis, rue de la Mairie.
- SECTION DES CHEMINOTS ET VEUVES DE RETRAITES (CGT), 4e samedi du mois, de 10 h à 11 h 30, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).
- Fédération des locataires (section de Nanterre). Permanence juridique, le 1er et 3e dimanche de chaque mois, de 9 à 11 heures, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative)
- SECTION DES RETRAITES ET VEUVES DE RETRAITES DU SECTEUR PRIVE, tous les vendredis, de 15 h à 18 h, à l'union locale CGT, 7, rue de la Mairie
- SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, le samedi de 15 h à 17 h, 25, rue Volant.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PISCINE

DU 18 AU 27 OCTOBRE 1968
Vendredi 18 octobre : de 12 à 14 heures et de 16 à 22 heures.
Samedi 19 : de 12 à 20 h.
Dimanche 20 : de 8 h à 18 h 30.

Auto-Ecole Marcel

Tous Permis
On prend à domicile
COMPERE
Tél. BOI 06-90
41, rue de Stalingrad - Nanterre

COMMUNIQUÉ

Les calendriers 1969 de la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.) sont à la disposition des adhérents diffuseurs et de la population.

CURIOSITE VEGETALE

C'est dans le parc de la colonie de vacances municipale de Garchy dans la Nièvre que pousse un majestueux groupe de bananiers dont l'un est en fleurs. Cette végétation, unique dans la région, surprend, car le climat européen se prête peu au développement de ce genre d'arbuste.

nanes qui ont, évidemment, peu de chances d'arriver à maturité étant donné la saison. Mais nous pouvons déjà remarquer la formation très distincte de trois chapelets d'une dizaine de fruits de quelques centimètres de longeur.

L'obtention d'un tel arbre, originaire des pays tropicaux, semble assez facile dans la région : le terrain lui importe peu, l'hiver est son seul ennemi, le gel est irrémédiable.

M. Bruneau lutte contre ce dernier en entourant ses bananiers de bambous et en les recouvrant d'une toile de plastique.

ECHOS ...

PASSEPORTS, etc...

La Préfecture a fait ouvrir un chantier à l'angle de l'avenue Joliot-Curie, du boulevard Soufflot et de la rue Emile-Zola.

Dans le bâtiment (circulaire) qui devrait être terminé dans 6 mois, on délivrera passeports et cartes d'identité. Le personnel de la préfecture y aura aussi son restaurant.

CLASSES NOUVELLES

La ville va construire 12 classes nouvelles de sa propre initiative pour décongestionner deux quartiers.

Quatre classes seront aménagées au groupe scolaire Voltaire, 8 autres à l'école République.

Toutes ouvriront à la rentrée de janvier 69, peut-être même avant.

SAINT-PAUL

On s'apprête à poser, rue Emile-Zola, derrière le bureau de poste de la cité Berthelot, la charpente de la nouvelle église Saint-Paul qui, croit-on, sera terminée au printemps prochain.

CIMETIERE

L'information que nous donnions dernièrement est confirmée : les premières inhumations auront lieu, dans le nouveau cimetière, parc du Mont Valérien avant la fin de l'année.

S.N.C.F. "PONT DE BIAIS"

La SNCF va paraît-il très prochainement modifier sa voie dans sa traversée de la route de Chatou, à l'entrée de l'ancien « Pont de Biais » reconstruit l'an dernier.

On sait que de nombreux accidents de cyclistes ont déjà eu lieu à cet endroit où les rails traversent la chaussée dans un angle extrêmement dangereux.

Les nombreuses protestations auront porté et les « 2 roues » pourront enfin être en sécurité.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Après le premier versement effectué par les cellules du P.C.F. de Nanterre, le montant de la souscription à ce jour s'élève à la somme de : 1131 F 80.

— Premier versement des cellules : (somme collectée parmi la population) 721 F 80
— Versement précédent : (versé par le Comité de section) 410 F 00

TOTAL : 1131 F 80

Adressez vos versements au C.C.P. Paul VOLANTS, 23 178-92, PARIS, 104, rue Louis-Meurier, 92 - Nanterre.

NANTERRE

Bientôt : LES CADEAUX !
Pour les grands : VELOSOLEX S. 3800
Pour les petits : BICYCLETTE LANDAU DE POUPÉE AUTO A PÉDALES
CYCLES M. PETIT
87, rue Maurice-Thorez, Nanterre — Tél. 204-00-50

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES
Lopez Isabelle, Fratello Rosaria, Mallochot Myriam, Coviella Herro Manuel, Guillot Annabelle, Giroud Claire, Deloffre Jean-Luc, Médaci Ouassila, Avril Chantal.

MARIAGES
Fauquet Jackie, 5, allée Henri-Valion, Nanterre, et Barrès Annie, 7, avenue Rachel, Nanterre ; Beriard Marcel, 21, avenue Henri-Martin, Nanterre, et Faure Raymond, 21, avenue Henri-Martin, Nanterre ; Vallette Michel, 5, allée de Bourgogne,

PHOTOS — MARIAGES
S. WIN
36, rue de la Source
BOI 51-21

Nanterre, et Gallibert Nicole, 5, allée de Bourgogne, Nanterre ; Tonnelier André, 22, rue Mozart, Nanterre, et Joos Liliane, 85, rue des Ecoles, Nanterre ; Revidat Gilbert, 58, avenue de Rueil, Nanterre, et Le Gac Viviane, 21, rue Boileau, à Nanterre ; Richard Christian, Issy-les-Moulineaux, Ile St-Germain, et Desicy Jacqueline, 24, rue Volant, Nanterre ; Duplic Alain, 9, boulevard d'Algérie, Paris-19e, et Lefèvre Mireille, 16, rue Pierre-Degeyter, Nanterre ; Lefèvre André, 9, rue Pierre-Degeyter, Nanterre, et Duplic Geneviève, 9, rue Pierre-Degeyter, Nanterre ; Pamart Michel, 35, avenue de Rueil, Nanterre, et Dequen Annie, 35, avenue de Rueil, Nanterre ; Bachelierie Marc, 95, rue Jean-Jaurès, Putaux, et Bourigan Jeannine, 11, rue de Craïova, Nanterre ; Rodrigues José, 34, rue Greuze, Nanterre, et Estèves Isabel, 34, rue Greuze, Nanterre ; Visbecq Gérard, 14, allée de l'île-de-France, Nanterre, et Monti Nicole, 6, boulevard du Levant, Nanterre ; Jurquet

Antonin, 84, avenue Jean-Jaurès, St-Maur (Val-de-Marne), et Kramrich Augustine, 28, rue des Moëllonniers, Nanterre.

DECES
Nouaillas, veuve Faucher Anne, 10, boulevard du Sud-Est, 89 ans ; Bourlet Albert, 403, avenue de la République, 66 ans ; Barbier Marie, veuve Duquesnoy, 42, rue P.-V.-Couturier, 77 ans ; Valladon René, 22, rue de la Mairie, 63 ans ; Mosselin Marie-Louise, veuve Chenevière, 5, rue St-Denis, 89 ans ; Michelletti Giuseppe, 403, avenue de la République, 62 ans ; Debailon René, 403, avenue de la République, 67 ans ; Isoulet Robert, 403, avenue de la République, 66 ans ; Boulanger Marie, 46, rue R.-Poincaré, 75 ans ; Anglade Jacques, 403, avenue de la République, 92 ans ; Le Roux Sébastien, 403, avenue de la République, 44 ans ; Watrin Fernand, 77, avenue J.-Curie, 56 ans ; Beau-gendre Eugénie, veuve Royer, 403, avenue de la République, 72 ans ; Jambaqué Edouard, 5, boulevard de la Seine, 77 ans ; Renault Paula, 403, avenue de la République, 71 ans.

SERVICE MEDICAL

Pour le service AMBULANCE MUNICIPALE, s'adresser : 79, avenue Joliot-Curie (204-43-67).

MEDECINS DE SERVICE DE NUIT
Vendredi 18 octobre : Dr BRANGLIDOR, 8, allée de Normandie (204-00-68). — Samedi 19 : Dr CARRIERE, 11 avenue Félix-Faure (204-14-32). — Dimanche 20 : Dr CHATELAIN, 41, rue Maurice-Thorez (204-19-05). — Lundi 21 : Dr GAUDIN-APPERT, 22, rue Pascal (204-13-14). — Mardi 22 : Dr GELLY, 36, rue de Stalingrad (204-49-98). — Mercredi 23 : Dr GUYONNAUD, 77, avenue Félix-Faure (204-34-77). — Jeudi 24 : Dr JACQUET, 394, avenue de la République (242-94-05). — Vendredi 25 : Dr JUMEL, 37, rue de St-Cloud (204-94-05). — Samedi 26 : D. KONDJOYAN, 3, passage du Quignon (204-24-09). — Dimanche 27 : Dr LEYONCOURT, 14, rue Victor-Hugo (204-06-05).

MEDECINS DE SERVICE DU DIMANCHE
Dimanche 20 : Dr PARRET, 139, rue de Colombes (204.19.84). — Dimanche 27 : Dr PETRAUD, 5, av. Roehegade (204-17-47).

PHARMACIENS DE SERVICE DU DIMANCHE
Dimanche 20 octobre : Pharmacie HASSAN, 152, avenue de la République (Cité militaire, 204-55-41). — Pharmacie MAILLARD, 135, avenue Georges-Clemenceau (204-13-33). — Dimanche 27 : Pharmacie GUILLAU-MIN, 127, rue du Vieux-Pont (204-14-96). — Pharmacie TERRASSE, 25, rue Sadi-Carnot (204-32-94).

Pour les pharmacies de service de nuit, s'adresser au commissariat de police, 3, rue Saint-Denis, à Nanterre (204-12-71).

CINÉMAS

- LA BOULE
Vendredi 18 octobre, à 21 h : « L'ENNEMI N° 1 DU F.B.I. »
Samedi 19, à 21 h ; dimanche 20, à 14 h 30, 17 h et 21 h ; lundi 21, à 21 h : « LES 5 HORS LA LOI »
- LE CENTRAL
Vendredi 18, à 21 h ; samedi 19, à 21 h ; dimanche 20, à 14 h 30, 17 h et 21 h : « LE PETIT BAIGNEUR »

TRAVAUX DANS NOS RUES

Dans la semaine du 21 au 27 octobre 1968, Electricité de France va procéder à des travaux de branchements souterrains, 211-235, rue de La Garenne (durée des travaux : 2 jours). Pendant cette même période, Gaz de France va procéder également à des remplacements de canalisations défectueuses ou insuffisantes en feuilles ouvertes dans les rues du 11-Novembre, N.-Ponset, à la Faculté des Lettres (durée des travaux : 8 jours).

Electricité et Gaz de France s'excusent auprès du public de la gêne momentanée qui pourrait résulter de ces travaux rendus nécessaires pour l'amélioration de la distribution.

GRAND CHOIX DE TAPIS et MOQUETTES

PRÉSENTATION A DOMICILE SUR DEMANDE A

NANTERRE - LINOS

BOUYSSSEL — 1, bd du Midi (Pl. du Marché) — 204-04-93

DÉPOSITAIRE DES GRANDES MARQUES

TOUS REVÊTEMENTS DE SOL POSE PAR SPÉCIALISTE DEVIS ET LIVRAISON GRATUITS

MARBRIER - FABRICANT

TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE FLEURS ET ENTRETIENS A L'ANNEE

Lucien BERLY

Ancienne Maison Ed. BERLY, créée en 1880 107, rue de Courbevoie, NANTERRE 2, rue Liénard, RUEIL - BOI 14-27

QUALITÉ GARANTIE PRIX DE GROS CREDIT GRATUIT

Atelier de Fabrication: 118, rue de Courbevoie Téléphone : BOI 14-27

A PROPOS DE LA PAPETERIE DE LA SEINE

Récemment nous annonçons dans nos colonnes la disparition de Nanterre, des Papeteries de la Seine, usine employant plus d'un millier de travailleurs. Depuis nos informations n'ont jamais été démenties. Il nous suffit de se reporter au communiqué ci-dessous pour confirmer nos craintes quant à ce qu'il adviendrait à ces plus de 1.000 travailleurs si le plan d'aménagement de la région parisienne était appliqué :

Nous citons :

« Le mardi 13 octobre, les représentants du syndicat C.G.T. de la PAPETERIE de la SEINE et M. René FAURE, secrétaire de la Fédération C.G.T. du Papier - Carton, ont été reçus à la Mairie de NANTERRE par M. Raymond BARBET, Député - Maire.

Le représentant de la Municipalité leur a indiqué, que si le plan d'aménagement de la Région Parisienne vient à être appliqué selon le schéma directeur actuel ; l'usine de la Papeterie de la Seine se trouverait appelée à disparaître.

Toutefois, aucune indication ne peut-être actuellement donnée quant à un quelconque délai dans lequel le problème peut se poser.

Les militants de la C.G.T. ont affirmé la volonté de leur organisation d'appeler les travailleurs à lutter dès maintenant en activité de l'usine.

M. le Député - Maire a déclaré que la Municipalité ne manquera pas d'apporter tout son appui à l'action qui sera engagée ».

(Communiqué).

PHOTO - REPORTAGES Georges MILLET

13, rue de l'Arrivée
92 - La Garenne-Colombes
Téléph. 782-76.50

REÇUES PAR LE PRÉFET

Récemment, nous relations les problèmes que la rentrée scolaire pose dans le quartier du Petit-Nanterre, liés directement à la disparition du bidonville attenant à l'école avec le logement décent de ses occupants, pas seulement sur Nanterre

Après s'être rendus en délégation auprès de l'Inspecteur d'Académie, les parents d'élèves s'adressant aux élus de Nanterre avaient demandé l'appui de ceux-ci pour l'obtention d'une audience auprès du Préfet des Hauts-de-Seine, afin de lui exposer la situation du groupe scolaire des Pâquerettes, en même temps que circulaient des listes de pétitions réclamant la disparition du dernier tronçon de bidonvilles attenant à ce groupe scolaire. C'est mercredi 16 octobre, à 11 h 30, que cette délégation, accompagnée de Juliette Dubois et Fernand Baillet, conseillers généraux, ainsi que de Mme Jovermaire-adjointe et Georges Rivet, conseiller municipal, fut reçue. Bien que l'heure ne soit pas des plus favorables aux mères de famille, celles-ci se retrouvèrent à 31, venues exposer leur problème au Préfet. Le Préfet devait leur expliquer « que le logement démarre et que dans une période de 2 ans le problème serait résolu ».

Une exclamation général marqua le profond mécontentement de la délégation, car depuis 7 ans qu'existe le groupe scolaire, c'est en fait une génération écolière qui a subi les conditions que l'on connaît et qui ont de graves conséquences pour les élèves, qu'il faut ajouter aux problèmes déjà nombreux de l'enseignement primaire en général.

- changement en cours d'année scolaire de nombreux instituteurs et institutrices ;
- départs nombreux de ceux-ci d'une année à l'autre ;
- école dégradée continuellement, Malgré diverses interventions, tant des élus, des organisations, des associations, que de la population du quartier (pétitions, délégations, grèves scolaires), les promesses faites ne sont pas tenues.

Si ces actions ont apportées d'incontestables progrès (diminution du bidonville attenant à l'école), le problème, depuis de longues années, n'est pas solutionné et on propose à la population encore 2 années et peut être plus...

Pourtant il apparaît de cette entrevue avec le Préfet que dans l'immédiat il pourra être apporté quelques aménagements :

- Intervention auprès du commissaire de police afin qu'une surveillance soit exercée près de l'école. Cela avait déjà fait l'objet d'une démarche des élus municipaux, mais sans résultat.
- Un état exact de la situation présente du bidonville, afin de permettre une solution partielle sous peu.
- Du fait du passage obligatoire d'une grande partie des enfants dans le bidonville pour entrer et sortir de l'école, un aménagement sérieux du chemin scolaire envisagé et cela dans l'immédiat.

Les mères de famille présentes étaient unanimes en promettant de revenir si une solution rapide n'est pas donnée à cette situation.

DANS LA ZONE INDUSTRIELLE ARAGO

(Suite de notre enquête)

Un succès... Une inquiétude

Nous commençons aujourd'hui par une bonne nouvelle pour les ouvriers. En effet, M. POGGY, président directeur général des Forges de l'Etoile n'a pas été suivi par le tribunal dans sa demande d'expulsion immédiate du logement occupé par un de ses ouvriers (voir « EVEIL » n° 1.139).

Bien défendu par un avocat mis à sa disposition par son Syndicat CGT, l'ouvrier s'est vu accorder un délai de plusieurs mois par le tribunal, évitant ainsi à ce travailleur et à sa famille de se retrouver sur le « trottoir », à la grande déception du « pauvre » M. Poggy. Hélas... celui-ci ne va pas jouir d'un spectacle qu'il attendait tant... et cela grâce à la solidarité ouvrière et du syndicat CGT. Ceci démontre une fois de plus le besoin pour tous les travailleurs d'être unis, groupés, pour faire face à la répression du patronat qui, lui, bien organisé, met tout en œuvre pour s'approprier le maximum des profits sur le dos des travailleurs.

Cependant, le PDG Poggy ne désarme pas. Profitant du départ des deux compagnons — les plus aptes à se défendre — il vient de demander à ses ouvriers de récupérer les heures de grève, pensant également ne pas payer les heures supplémentaires.

Bien joué, n'est-ce pas. Mais M. Poggy, ces heures de grève ont été payées au moment de la reprise. On ne récupère pas sur ce qui a été acquis par les travailleurs.

Ceci dit, parlons un peu d'un problème d'ordre plus général et qui touche toutes les entreprises de la rue d'Arras : « le problème du stationnement ».

Chaque jour, il est très difficile pour les travailleurs de trouver une place pour « ranger » leur voiture ; mais de temps à autre — une fois par semaine — les ouvriers, employés, etc... se trouvent face à deux policiers, dès 6 heures du matin, leur interdisant le stationnement dans la rue d'Arras.

Motif : « il va y avoir une réunion à la Chambre de Commerce, dans le groupe de la C.I.P.A.I.D. »

Or, cette réunion a lieu chaque fois vers 16 h. 30 ou 17 h. le soir... Seuls, les patrons, eux, ne sont pas ennuyés. Ils ont « leur » propre parking à l'intérieur du groupe industriel.

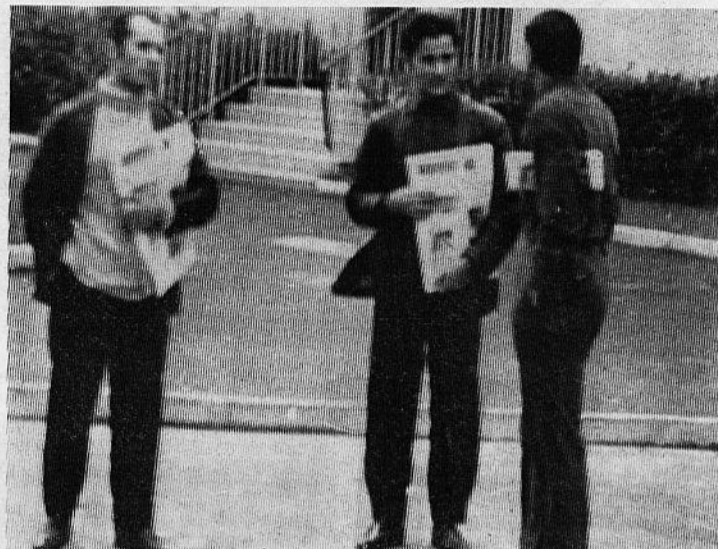
Pour eux, que les ouvriers se débrouillent pour se garer.

Ne pourrait-on pas obliger ces Messieurs les Patrons qui font construire des usines neuves — avec l'argent gagné sur le dos de leurs ouvriers — à implanter en même temps des parkings à l'intention de leur personnel, lui facilitant ainsi l'accès de la zone industrielle, par ailleurs très éloignée de tout, la gare SNCF se trouve à douze minutes et il passe un autobus toutes les demi-heures, encore que cette ligne d'autobus soit le résultat des efforts et de nombreuses démarches de la municipalité, des délégués du personnel et du comité d'entreprise E.F.I. qui viennent, d'ailleurs, d'intervenir à nouveau pour l'obtention des abris aux arrêts d'autobus, indispensables en période de froid. Cette demande est à l'étude et les travailleurs en attendent « patiemment » la réalisation.

A l'entreprise E.F.I.

A propos de cette usine, le patron, M. PINEAU, a-t-il deux points de vue différents, selon le lieu où il se trouve, ou est-ce de la démagogie envers les étrangers à l'entreprise ?

Ce dernier, prenant la parole au comité de gestion de la cantine du G.I.R.O.P., où il siège, refuse l'augmentation de 0,53 F



Depuis le début de notre enquête, nos diffuseurs reçoivent un accueil enthousiaste.

par repas à dater du 1^{er} septembre, avançant comme argument : « J'estime que du point de vue psychologique, la date du 1^{er} septembre est mal choisie », et il demande que la hausse soit retardée d'un mois (1^{er} octobre). Ce qui coïnciderait avec la seconde augmentation du « constat de Grenelle »... Ceci est écrit noir sur blanc dans le compte rendu de la réunion du G.I.R.O.D.

Cela est bien d'attendre la seconde augmentation des salaires issue du « constat de Grenelle », mais où cela se « corse » c'est lorsque le même M. Pineau refuse d'appliquer à son personnel cette augmentation de salaire et qu'il se refuse également à toute augmentation de la participation de la direction au prix des repas.

Dans cette même entreprise, le travail se fait de plus en plus rare dans un seul atelier : la mécanique - tôlerie.

Est-ce parce que la plupart des délégués du personnel et du comité d'entreprise y travaillent ?

Car, dans les autres sections il y a une sensible amélioration. Il faut se souvenir que dans le passé, les délégués du câblage se trouvaient régulièrement envoyés en déplacement,

les empêchant ainsi de remplir leur mandat.

Répondons ici à une question posée dans le journal syndical de cette entreprise au sujet de l'ex-acheteur C.F.T. M. Granval. Celui-ci n'amène plus de travail à effectuer ; au contraire, il en emporte en province, en sous-traitance — du câblage surtout.

La main-d'œuvre étant moins rémunérée là-bas, vers la Dordogne, les armoires à câbler Alstom iront de ce fait y respirer l'air pur.

Une histoire

presque « drôle »...

Le lieu : la cantine du GIROP le mardi 15 octobre 1968.

Deux amis mangent ensemble à la cantine et l'un dit à l'autre :

— Quel brouillard ce matin, d'une épaisseur... Rends-toi compte, il est midi et il n'est pas encore dissipé...

L'ami regarde vers les fenêtres et répond :

— Ce n'est plus du brouillard, ce sont les vitres, qui n'ont pas été faites depuis fort longtemps...

A faire blêmir les publicistes d'OMO...

TOUTOU - MINET

TOILETTAGE POUR CHIENS

Tontes bains effectués par spécialistes
Tous articles pour chiens et chats

1, rue de la Mairie - NANTERRE
Tél. 204-55-74



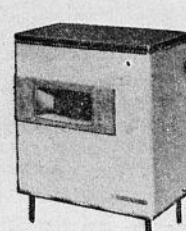
Le chauffage cet hiver

Un appareil de chauffage usagé ou âgé coûte cher

ROLLAND FRÈRES

8, rue Castel - Marly
NANTERRE - 204-10-77

vous fourniront le chauffage le mieux adapté à vos besoins à des prix compétitifs



Dépositaire des grandes marques DE DIFTRICH ARTHUR MARTIN PIED-SELLE, etc.

C. DÉPRÉ TELSTAR TÉLÉ G. ROCHET

Dépannages rapides toutes marques par spécialistes
Installations antennes 1^{re} et 2^e chaîne

71, rue Maurice-Thorez - NANTERRE - Tél. : BOI 40-79
Prix spéciaux consentis aux lecteurs de « l'Eveil »

« GAMME 1969 »

DERNIÈRE TECHNIQUE « RADIOLA »

NOIR depuis 990 F — COULEUR 3 290 F

2 nouveaux transportables
légers, compacts, image confortable.

44cm

48cm

Radiola
LA RADIOTECHNIQUE

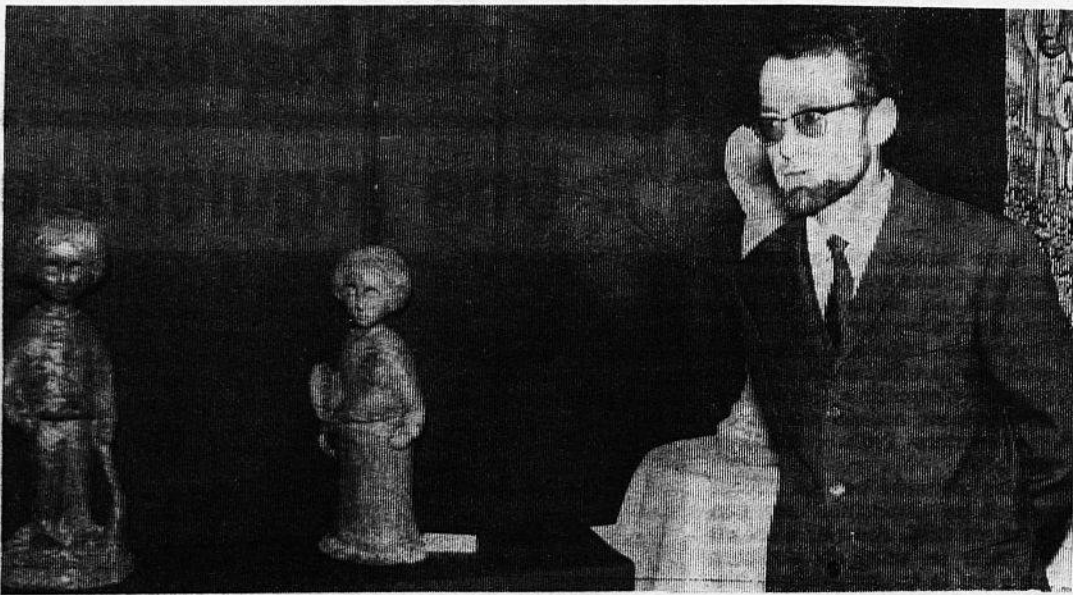
Démonstration et vente chez

VENTE A CRÉDIT — LOCATION TIRELIRE

AUDITORIUM - RADIO

J. JOGUET 82, rue Maurice-Thorez
Nanterre (face à la gare) 204-10-61

Salon des Arts Plastiques



Le sculpteur Hervé Vernhes devant quelques-unes de ses œuvres.

Samedi dernier 12 octobre a eu lieu le vernissage du 9^e Salon des Arts Plastiques de Nanterre.

Dès l'ouverture de l'exposition à 15 heures, dans le grand hall du Palais des Sports se pressait une foule nombreuse et d'une densité encore jamais égalée pour cette manifestation maintenant traditionnelle. Entouré de membres de la municipalité, du conseil municipal et du conseil général et de diverses personnalités, le député-maire Raymond Barbet, président du Centre Culturel communal, salua les organisateurs et les participants et présenta l'invité d'honneur de cette année, le talentueux sculpteur Hervé Vernhes.

Puis commença la visite, rez-de-chaussée et galerie, des œuvres exposées. D'abord celles d'Hervé Vernhes, sculptures sur bois et sur pierre et peintures, venues de son atelier aveyronnais de Peyrusse-le-Roc. Puis les poteries, sculptures, émaux et peintures de dix-huit membres du Club des Arts plastiques du Centre Culturel, exécutées au cours du stage-vacances du mois d'août dernier à Rulhe (Aveyron). Enfin deux cent dix huit œuvres, en majorité picturales, dues à quatre-vingt-deux artistes, généralement amateurs, certains professionnels, habitant pour la plupart Nanterre mais aussi diverses autres localités.

Précisons que le Salon est ouvert chaque jour jusqu'au 26 octobre, que son entrée est gratuite, mais que son catalogue numéroté permettra d'obtenir si la chance vous sourit, un superbe livre d'art offert par la Bibliothèque municipale.



(de M. Pedro Cabeza-Carril)
« L'ENFANT »

IMPRESSIONS ENTHOUSIASTES,

D'UN AMATEUR DES SALONS ARTISTIQUES DE NANTERRE

« Le Palais des Sports qui accueille, comme l'an passé, ce Salon a connu la foule des jours de grandes rencontres. Comme pour le sport, il s'agit bien là aussi de rencontre, rencontre d'hommes, d'œuvres, d'idées, de techniques.

M. Hervé Vernhes, l'invité d'honneur, nous a confié des sculptures d'une grande beauté dans leur simplicité, personnages de pierre ou de bois qui, par leur calme et leur douceur, semblent prêtes à traverser les âges.

Je ne suis pas de Nanterre et c'est pour moi un honneur que de participer chaque année à ce salon, un honneur d'y être « accroché » et un plaisir d'y être associé, car l'équipe qui l'anime travaille dans la joie à la préparation de cette manifestation; il faut dire que l'équipe de la Bibliothèque s'y dépense aussi sans compter.

Dans ce siècle où la machine mange l'homme, celui-ci montre qu'il est un être pensant et agissant. Nos exposants étalent aux yeux de leurs contemporains des œuvres sincères où ils s'expriment librement, chacun selon ses techniques et ses capacités, avec les qualités et les imperfections qui en font le charme et la diversité.

Je ne saurais trop conseiller la visite de ce salon à tous ceux qui souhaitent trouver un moment de calme et de réflexion par la joie des yeux.

J'engage également tous ceux qui ont quelque chose à dire par des moyens graphiques à se faire connaître pour le prochain salon.

Aussi, emprunterai-je la conclusion de M. le Député-Maire : Le 9^e Salon 1968 est ouvert. Vive le 10^e Salon!

Roger HAROT.



Centre Culturel Communal de Nanterre

immédiate des connaissances acquises.

Renseignements et inscriptions au Centre Culturel Communal, mairie de Nanterre, tél. 204-01-20 poste 104.

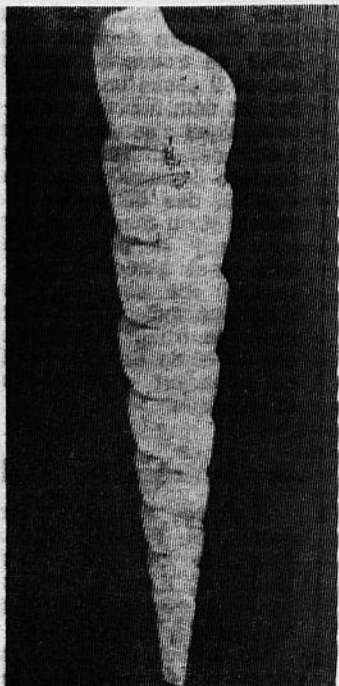


Etude d'une sablière : environs de Auvers-St-Georges.

Nous sommes heureux de vous annoncer la reprise des activités du Club de Géologie du Centre Culturel Communal, qui offre maintenant à ses adhérents, outre un bon matériel de base, matériel de recherche et de déterminations géologiques, cartes, etc..., un rayon de bibliothèque complet, couvrant l'éventail de ses activités, depuis les atlas de paléontologie, jusqu'aux traités de cristallographie pure.

Les chercheurs, les collectionneurs, les amateurs de belles pierres s'y retrouvent sans distinction d'âge (à partir de 15 ans), ou de connaissances de base, l'enseignement apporté étant adapté à chacun, se limitant au minimum indispensable, laissant la plus grande place à l'initiative personnelle et au dialogue.

Plusieurs excursions sont prévues, permettant la mise en application



TURITELLE



A LA SALLE DES FÊTES :

« JE ME SOUVIENS DE DEUX LUNDIS »

« OUI VRAIMENT, CE THÉÂTRE-CI EST L'INSTRUMENT DE CULTURE QU'IL NOUS FAUT », nous écrit un camarade de chez Bernard Moteurs.

Nous avons reçu plusieurs lettres de camarades qui ont assisté à la représentation de « Je me souviens de deux lundis », la pièce d'Arthur Miller que le Théâtre des Amandiers présente en ce moment à la

Car le travail fait œuvre de corruption. Il nous permet de satisfaire nos menus plaisirs pour atténuer notre soif d'apprendre, et supprime l'élan de vie que nous avons tout petits enfants.

« La mise en scène, du début comme de la fin traduit par ses flashes un tel reflet de la vie qu'on croirait découvrir les photos d'un journal.

« Malgré le peu de gaité du



— Tu as déjà été vidé d'une boîte, toi ?
— Deux ou trois fois. C'est dur la première fois. Mais on s'habitue. Je crois que tu n'as jamais eu faim, toi ?
— Non jamais. Et toi ?
— Oh, très souvent ! On s'habitue aussi à ça.

salle des Fêtes. Voici le texte d'une d'entre elles :

« C'est une pièce située dans un décor réel, dont le thème reste valable à notre époque plus que jamais. Cette description du monde du travail est une démonstration de cette réalité que chacun veut ignorer.

« L'attachement au labeur qu'ont ces gens n'est même pas effleuré par la mort de l'un d'entre eux ; tout juste un court répit du mécanisme qu'ils composent..

« Cette pièce a sa place dans un théâtre populaire, car elle permet au monde ouvrier de s'y voir comme dans un miroir.

LA VUE DE CE SPECTACLE NOUS RÉVEILLE

« Nous sommes des êtres astreints à subir le même travail, dans une indifférence totale, et nous l'ignorons. La vue de ce spectacle nous réveille ; puisse-t-il nous permettre d'en prendre conscience !

sujet, nous rions souvent, et de bon cœur. »

D'une autre lettre, nous avons extrait le passage suivant :

« Cette peinture réaliste est loin d'être déprimante ; au contraire, on voit poindre tout au long de cette pièce sans langueur les valeurs en puissance de cette vie éternelle de la classe ouvrière et de l'humanité qui sont camaraderie, amitié, solidarité, sens de la justice... »

RENDRE L'HOMME PLUS HUMAIN

La finalité de son théâtre, que les critiques ci-dessus ont très bien saisie, Arthur Miller l'explique de façon très nuancée dans l'introduction à une récente édition de son œuvre :

« J'ai entrepris chacune de ces pièces avec l'intention de dévoiler une vérité déjà connue mais pas admise. Je conçois le public comme une communauté dont chaque membre porte en soi ce qu'il croit être son angoisse, ou son espoir, ou une préoccupation personnelle qui l'isole du reste de l'humanité ; à cet égard, la fonction d'une pièce est de le révéler à lui-même, pour qu'ils puisse toucher à son tour les autres hommes en leur révélant qu'ils sont tous solidaires. Ne serait-ce que pour cette raison, je considérerais le théâtre avec le plus grand sérieux, car il rend, ou devrait rendre l'homme plus humain, c'est-à-dire moins seul. »

Cette phrase qui est parfaitement illustrée par « Je me souviens de deux lundis », nous éclaire sur les liens qui existent, dans toute l'œuvre de Miller entre les questions sociales et les problèmes moraux et individuels. (Dans « Vu du pont », « Les Sorcières de Salem », « La Mort d'un commis voyageur », etc..., on retrouve l'interpénétration de ces genres de problèmes.)

Il reste moins de dix jours pour aller voir, à la salle des Fêtes de Nanterre : « Je me souviens de deux lundis ».

Les mercredi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h. 30, dimanche à 17 h.

Prix des places : 4, 5, 6 F.

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

**Machines à laver
Réfrigérateurs**

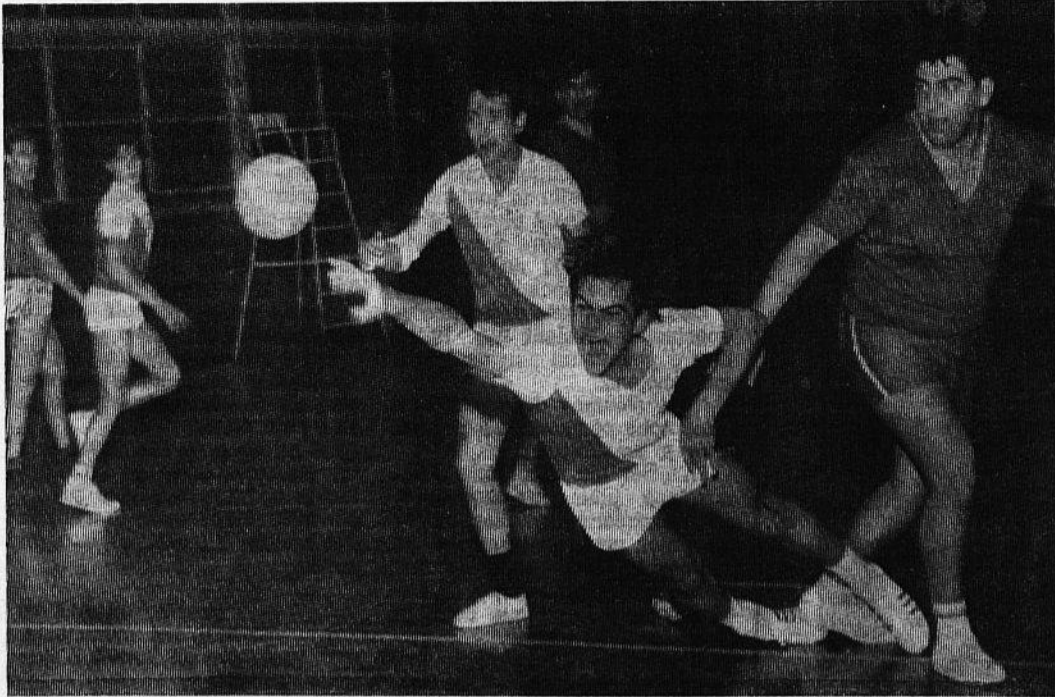
BENDIX

NANTER - SANIT

**48, Av. G.-Clemenceau
NANTERRE Tél. 204-15-97**

**Facilités de paiement
Service après-vente**

SPORTS : Les écoles de sport de l'Etoile Sportive de Nanterre ont ouvert leurs portes



Notre club a ouvert un certain nombre d'écoles de sport, qui fonctionnent depuis le début du mois d'octobre, ce sont : la Natation - le Judo - le Tennis - le Football - le Handball - le Basket.

L'Athlétisme a commencé son activité le jeudi 17 octobre.

NATATION

Se déroule le jeudi matin, à 9 h 30, au stade nautique, avenue I.-F.-Joliot-Curie, Nanterre. Inscriptions sur place.

JUDO

Fonctionne le jeudi après-midi.

Le premier cours, de 14 à 16 heures, est déjà complet.

Il reste quelques places pour les deux cours, de 16 à 18 h, à la salle de judo du Palais des Sports, avenue Joliot-Curie.

TENNIS

L'absence de cours de tennis fait que les possibilités d'accueil sont limitées, ce qui fait

qu'actuellement il n'est plus possible de prendre de nouvelles inscriptions.

Toutefois, nous demandons à tous ceux que cette activité intéresse de se faire inscrire. Ils seront convoqués au fur et à mesure des possibilités.

A CACIAS
UTO-ECOLE

66, r. des Amandiers. T. 204-68-46
Centre Commercial - NANTERRE
PREND A DOMICILE
Formation de moniteurs
Code filmé

A.R.A.C.
OPERATION
MADÉLON
?

Reprise de l'école de natation

— Les cours de perfectionnement et d'initiation à la natation sont repris depuis le **MARDI 1^{er} OCTOBRE 1968**, au stade Nautique, 136, avenue F. et I. Joliot-Curie, aux heures ci-dessous :

— Enfants de moins de 14 ans - sachant nager - 50 m. (minimum).

— Forfait 3 mois : 30 francs, renouvelable pour 3 mois : 20 francs.

— Jeudi : de 9 h. à 11 h. (à compter du 3 octobre).

— Mardi : de 18 h. à 19 h. (à compter du 1^{er} octobre).

(Se présenter le 24 octobre et les jeudis suivants à 9 heures précises).

L'entraînement sportif pour tous les jeunes possédant le niveau requis, a lieu aux jours et heures suivantes :

— Lundi : 20 h à 21 h 30
— Mardi : 19 h à 21 h
— Mercredi : 20 h à 21 h
— Jeudi : 20 h à 21 h 30
— Samedi : 20 h à 21 h 30

Cotisation annuelle : 50 frs.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, voir les moniteurs sur place.

Electricité-Auto
S. A. G. E.

45, rue Veuve-Lacroix
LA GARENNE 242-36-75

Allumage - Démarrage - Eclairage
Radio-Accessoires - Réparations
Echanges accus - Travaux à domicile et sur chantier

FOOTBALL

Les cours ont commencé jeudi 10 octobre, au stade municipal Gabriel-Péri, avenue Joliot-Curie. Les cours ont lieu de 14 à 16 heures pour les enfants âgés de 8 à 10 ans et de 16 à 18 heures pour les enfants âgés de 11 à 15 ans.

Inscriptions sur place auprès de moniteurs.

ATHLETISME

A commencé le jeudi 17 octobre, de 14 à 18 heures, au stade municipal. Inscriptions sur place.

HANDBALL

Fonctionne pour les garçons et filles au Gymnase des Provinces Françaises, les lundi et mercredi, de 17 à 19 heures.

Au Gymnase La Fontaine, les mardi et mercredi, de 17 h 30 à 19 h 30.

Un autre cours fonctionnera tous les jeudis, au stade municipal, de 13 h 30 à 17 h 30.

BASKET

Fonctionne pour les garçons et les filles au Gymnase des Provinces Françaises, tous les vendredi et samedi, de 17 à 19 heures.

GYMNASTIQUE

Cette activité ne peut encore démarrer compte tenu du nombre d'inscriptions.

Nous demandons aux parents qui seraient intéressés par cette activité, de faire inscrire leurs enfants le plus rapidement possible.

..

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, s'adresser 3, rue Volant, Nanterre, les mardi, mercredi et vendredi, de 14 à 19 heures ; le samedi, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

ASSOCIATION DES JEUNESSES SPORTIVES DE NANTERRE

L'A.J.S. a repris ses activités depuis septembre et dix matches amicaux ont déjà été disputés, en outre, des entraînements hebdomadaires sont rendus possibles par l'utilisation d'un gymnase et du stade municipal que les services sportifs de la mairie ont bien voulu mettre à notre disposition.

RESULTATS DES RENCONTRES DISPUTEES A CE JOUR PAR LE GROUPE 1 DIMANCHE

29 SEPTEMBRE :

A.J.S.N. 1 benjamins bat L.S.O. Colombes, 4 à 1.

Buts pour l'A.J.S. : Tonnelier C. 3, Boumédienne 1.

A.J.S.N. 1 minimes et L.S.O. Colombes, 4 à 4.

Buts pour l'A.J.S. : Borgat 1, Gimenez 1, Ben Ramdan 2.

A.J.S.N. 1 cadets bat L.S.O. Colombes, 12 à 8.

Buts pour l'A.J.S. : Charef 2, Telhaoui 6, Chevalme 3, Kaddour 1.

—

DIMANCHE 6 OCTOBRE (à Colombes)

A.J.S.N. A benjamins bat L.S.O. Colombes, 4 à 1.

A SARTROUVILLE :

A.S. Sartrouville bat A.J.S.N. 1 benjamins, 6 à 1.

But A.J.S. : Boumédienne.

A.J.S.N. 1 minimes et A.S. Sartrouville, 3 à 3.

Buts pour A.J.S. : Gimenez 2, Hanane 1.

A.J.S.N. 1 cadets bat Sartrouville, 3 à 2.

Buts pour A.J.S. : Charef, Chevalme, Telhaoui.

DIMANCHE 13 OCTOBRE : A VIROFLAY :

A.J.S.N. 1 benjamins bat C.O. Viroflay, 6 à 1.

Buts pour A.J.S. : Arbaoui 1,

Prélon 2, Lakhdar 1, Boumédienne 1, Tonnelier 1.

A.J.S.N. 1 minimes bat C.O. Viroflay, 4 à 3.

Buts inscrits par : Gimenez 2, Hanane 1, Foursane 1.

A.J.S.N. 1 cadets bat C.O. Viroflay, 6 à 2.

Buts inscrits par : Telhaoui 3, Charef 3.

—

Sur l'ensemble des trois dimanches les meilleurs dans l'ordre ont été :

En benjamins : Caroff, Prélon, Boumédienne et Tonnelier.

En minimes : Foursane, Moudakir, Gimenez, Cornier, et Tribèche.

En cadets : Fernandes, Arnt, Sider, Telhaoui et Chevalme.

—

BOULES LYONNAISES

Dimanche dernier, la Boule Ferrée Nanterrienne a organisé une compétition bouliste de 32 doublettes, toutes catégories, dotée du Challenge du Conseil Municipal de Nanterre et placée sous le patronage de M. Raymond Barbet, député-maire.

Le temps ayant été favorable, toutes les parties des trois concours (général, complémentaire, populaire) ont été ardemment disputées.

La partie finale du concours général a commencé à 17 h 30 et M. Raymond Barbet a lancé le but, vivement applaudi par les spectateurs très nombreux à cette heure.

C'est la doublette de Courbevoie-Sports (Patra, Hervé M.) qui gagna la partie sur la doublette de l'A.S. C.O. et emporta le Challenge du Conseil Municipal à titre définitif, cette société l'ayant gagné 2 fois précédemment.

Le complémentaire, Coupe Nagailarde, fut également gagné par Courbevoie-Sports (Logre).

Le populaire fut l'apanage de la Boule Ferrée Nanterrienne (Marco, Labarthe).

A nouveau, la B.F.N. remercie la Municipalité et tous les donateurs (commerçants et particuliers) qui ont participé au succès de cette belle manifestation bouliste.

B.F.N.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB VÉLOCIPÉDIQUE DE NANTERRE

Le Comité Directeur de la Société nous informe que cette assemblée générale se tiendra le **lundi 21 octobre 1968**, à 21 h, salle de la Coopérative (face à la Mairie).

Et invite à y assister toutes les personnes que le sport cycliste intéresse, ainsi que les jeunes gens désireux de s'adonner à la compétition cycliste.

(Communiqué).

COURS particuliers et d'ensemble
ACCORDÉON Enseignement moderne et classique
PIANO-GUITARE M. et Mme PATARD
54, avenue de Rueil
NANTERRE — Téléph. 204-09-48

★ **VACANCES D'HIVER** ★
et tous voyages à **CRÉDIT**
BILLETS POUR TOUS PAYS
Consultez votre Agence de Voyage
AVS 6 bis, rue Saint-Denis
NANTERRE -- 204.39-20

SURESNES

AGENCE LOCALE :
3, rue Edgar-Fournier - Tél. 506-67-82

Les informations peuvent également être envoyées à la Mairie
bureaux de MM. LAFOURCADE, FRANÇOIS, LEGALL

Une charmante soirée musicale

Samedi soir, se tenait au Centre Albert Thomas la traditionnelle fête de l'école de musique.

Le soir, un grand nombre de professeurs de l'Ecole Municipale de Musique. Il a donné connaissance, ensuite, d'un message adressé par le Maire.

ments permettront à des Suresnois jeunes et adultes toujours plus nombreux de s'initier à cet art si attachant qu'est la musique.



Avec les élèves du cours de guitare et de mandoline.

Du fait des événements de ce printemps, elle se déroulait cette année exceptionnellement à l'automne, coïncidant ainsi avec l'ouverture de la nouvelle année scolaire.

La salle était remplie par de nombreux enfants qu'accompagnaient leurs parents et dans laquelle on pouvait remarquer la présence de plusieurs maires-adjoints et de conseillers municipaux.

A l'ouverture de cette séance, l'Union Musicale a interprété trois morceaux sous la direction de Monsieur CAYZEL, professeur à l'Ecole Municipale de Musique.

Au cours de la première partie, on a pu apprécier des morceaux joués individuellement par les élèves des cours de violon, de piano, de saxophone et d'accordéon, ainsi que des interprétations collectives données par les Petits Chanteurs de Suresnes dirigés par Monsieur GOURDOUX.

En deuxième partie, Monsieur FRANÇOIS, Maire-Adjoint, vice-président de l'Ecole de Musique, a souligné les mérites de cette institution qui permet à des centaines de jeunes Suresnois de faire s'épanouir chez eux des qualités artistiques parfois ignorées.

Au nom de la Municipalité, il a également souligné le dé-

veloppement de cette année, la Municipalité avait décidé de mieux marquer sa reconnaissance à l'égard des professeurs de l'Ecole de Musique et notamment aux plus anciens. C'est pourquoi, ce soir-là, Messieurs FRANÇOIS et DEMESMAEKER ont remis des médailles à 6 professeurs :

4 médailles d'argent ont été remises à M. et Mme GREBET, Mme MANCEAU, et Mme HENRION qui sont en activité depuis la création de notre école en 1954, et dont les cours sont toujours fréquentés assidument, une médaille de bronze a été remise à Mlle JACSONT, professeur de piano depuis 1956 ainsi qu'à Mme MEDLEY, professeur de piano depuis 1957 et qui doit cesser, cette année, son activité pour des raisons familiales.

Cette seconde partie a été marquée par l'audition des morceaux de mandoline, de guitare électrique par le groupe des dynamiques Cimbers, puis l'ensemble des élèves des cours d'accordéon a su redonner toute sa place au musette.

Cette soirée, empreinte de fraîcheur juvénile, a souligné une nouvelle fois les mérites de l'école de musique à qui la Municipalité a décidé de donner des dimensions nouvelles et des structures mieux adaptées.

Espérons que ces change-

SPECTACLES ET SORTIES POUR NOS ANCIENS

Jeudi 10 octobre, avait lieu la première de cinéma organisée en faveur des anciens de Suresnes.

Nous sommes heureux de cette initiative ainsi que de la sortie en bateau-mouche, organisée à leur intention le 12 septembre.

En effet, ces initiatives font suite aux propositions que mon collègue Raffestin et moi-même avions formulées à plusieurs reprises (la première fois le 16 septembre 1967) au sein du Bureau d'aide sociale.

Ces propositions de sorties et spectacles avaient été faites afin d'amener un peu de joie à nos anciens.

Nous sommes donc satisfaits mais nous pensons qu'il y a encore à améliorer.

En effet les conditions d'inscriptions pour les spectacles, les tracasseries qu'elles entraînent ont pour conséquence de réduire la participation de nos anciens. Ils n'étaient que 60 jeudi pour une salle qui contient plus de 1.000 places.

Pour cette première projection : « Le caméraman », de Bus-

ter Keaton, nos anciens qui étaient présents ont été heureux, mais ils ont fait quelques remarques concernant les sous-titres et le documentaire non à leur goût.

Déjà des dispositions sont prises pour que le second film qui lui aussi est sous-titré, soit commenté durant toute la projection.

Après que le directeur du Centre culturel ait pris connaissance des doléances des spectateurs, nous nous sommes quittés en prenant rendez-vous et cette prochaine fois encore plus nombreux.

Nous espérons que ces représentations mensuelles amèneront du divertissement et de la joie pour tous.

soient prises pour faciliter leur t en bateau-mouche je ne ferai aucun commentaire plus précis car malheureusement je n'ai pas été invitée à participer à cette sortie.

Jeanine VALAGEAS
Conseillère municipale,
membre du Bureau d'aide sociale.

Mme Valageas a adressé le 11 octobre, une lettre au président du Bureau d'aide sociale (M. Pontillon) pour lui demander que soient supprimées les mesures restrictives à la participation aux spectacles de nos anciens et que des dispositions soient prises pour faciliter leur transport (service de car ou tickets d'autobus).



M. François pendant son allocution.

La sélection par l'argent

Samedi dernier, dans la soirée, une personnalité qui hante la haute Société parisienne était questionnée par un journaliste de Radio-Luxembourg au sujet de la première de « Phèdre » à l'Opéra.

Celle-ci a eu lieu le lundi 14 octobre.

Il s'agissait de savoir quel genre de public assisterait à cette soirée, etc., etc.

Cette question ne devait pas embarrasser le représentant de M. Cravenne, son organisateur. Il répondait aussitôt : « A Paris, 500 à 600 femmes seulement peuvent se permettre d'engager les frais nécessaires pour paraître à ce gala. Il ne peut être question de porter une robe déjà vue... Alors, rien que pour ça il faut compter 5 à 6.000 francs nouveaux. La coiffure ne peut sortir que de chez Carita ou Alexandre... Coût moyen : 250 francs nouveaux. Avec la participation aux frais, car il ne peut être question de fixer un prix d'entrée, et les menues dépenses, le prix de la soirée doit revenir à 8.000 ou 9.000 francs nouveaux, à chaque invitée. Nous pensons voir la comtesse de Paris, Liz Taylor, et d'autres personnes de ce rang »

A la question : « Qui a eu l'initiative de cette première de « Phèdre » à l'Opéra ? » l'intéressé répondait : « C'est Monsieur Malraux ».

Je n'en attendais pas moins.

Il ne s'agit pas, dans la circonstance, d'honorer l'art en faisant projeter ce film, qui est peut-être un chef-d'œuvre, à l'Opéra. Il faut que les amies et amis de « Monsieur Malraux » et du gouvernement réactionnaire auquel il participe, se retrouvent « entre eux ». C'est la sélection par l'argent, une fois de plus. C'est aussi un outrage de plus aux travailleurs !

8 à 9.000 francs nouveaux pour une soirée : le salaire d'une année de plusieurs millions de Français. Trois ans de retraite d'un économiquement faible.

Annette LAFOURCADE.

Remumber !

Souviens-toi ! il y a un quart de siècle. Les camps de la mort, les prisons étaient abondamment fournis.

La résistance du peuple français n'était pas un mythe, mais une réalité qui existait sur le sol national.

Dans ce combat inégal, la Résistance démontait aux nazis et à leurs soutiens qu'il fallait compter avec elle.

La douleur que la répression fasciste fit subir à notre peuple, fut ressentie comme une

brûlure au fer rouge.

La résistance a marqué un épisode de l'histoire de la France.

C'est cet épisode douloureux entre tous que les anciens déportés et internés de Suresnes feront revivre en mettant à la disposition du public l'exposition sur les camps de la mort.

Dans le cadre de cette exposition du souvenir et de la souffrance, le livre **La Déportation** sera mis en vente, dédié par des Suresnois qui, pendant des mois, étaient des matricules, à l'ombre des chambres à gaz.

Ne pouvant oublier ce qu'ils ont enduré les anciens déportés sont persuadés que leur combat pour le souvenir de ceux qui ne sont pas revenus de cet enfer nazi, contribuera — sans haine ni oubli — au rapprochement des peuples pour « que l'on ne puisse jamais revoir cela ».

Dimanche 20 Octobre 1968
de 8 heures à 13 heures

EXPOSITION
SUR LA DEPORTATION

Entrée du Marché
de la Cité-Jardins
Le livre LA DEPORTATION :
60 F 00

F.N.D.I.R.P.
Section de Suresnes.

JUMELAGES :

VISITE A KRAGUJEVAC
(YUGOSLAVIE)

Dans le cadre des cérémonies qui, chaque année, commémorent le massacre de 7.000 habitants par les nazis, les autorités de notre ville jumelle yougoslave ont invité une délégation municipale à participer à ces cérémonies.

Cette délégation composée de MM. Demesmaecker, Le Gall et Ardail, maires-adjoints et de M. Durand, conseiller municipal, quittera Suresnes le 17 octobre.

Une délégation d'enseignants et de sportifs suresnois sera également du voyage.

TOUTES LES GRANDES MARQUES

MODERNE

Reproduction d'ancien

SIÈGES

Décoration ● Meubles sur plan

taillet meubles

25, RUE DE VERDUN ● SURESNES ● 506-16-25

CONDITIONS SPECIALES AUX LECTEURS
Demandez notre catalogue gratuit E.V.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en séance publique, mardi 22 octobre, à 21 heures.

NECROLOGIE

La nouvelle du décès brutal du Docteur BAMAS a été très cruellement ressentie, surtout à la Cité-Jardins.

Le Docteur BAMAS a succombé à un trouble cardiaque, vendredi 11 octobre.

« L'Éveil » présente à sa famille ses condoléances sincères.

La Sav
par les

Grâce à leur act
les grèves de mai
niers, les travail
SAVIEM ont obte
de plus près le rôle
treprise sur le plan
et financier.

Par secteurs entie
ne, horaires et me
la première fois
Salon du poids lou
le temps de travail

Ils ont pu consta
tance que prend
face à ses concurre
gers.

« Ça marche bien
ce » leur a-t-on d

Mais l'optimisme
tion se transform
travailleurs en une
quiétude : Ces jou
de leur famille es
décision élaborées
des représentants
nel.

Que leur mijoter
tions Fiat, Unic, C
liet, Renault SAVI

Nul ne peut dire
demain le sort à
Puteaux des Bure
et ateliers de prot
lourd. Le sort de
se joue à Turin, Pa

et la sup

La T
Nous vous p
Coulé
C

Ne
Renseignez

TEVEMENAG
d'Estienne-d'Orv

NOBLET 7, r
COU

R. CAVORI

MASSON

TELE-CENTR

GOUHIER 5
C

CHABIN No
CO

CHEZ UNIC... PATRON ET "SYNDICAT INDEPENDANT" : DU PAREIL AU MEME !

Lors d'un récent numéro, nous avons fait part à nos lecteurs, des élucubrations du nommé FERON, secrétaire général du soi-disant « Syndicat Indépendant » de chez UNIC. A cette occasion, nous avons découvert ensemble la complicité directe du fameux « Syndicat » et de la Direction UNIC. Il s'agissait, on s'en souvient, d'une remarquable théorie sur les événements de Mai - Juin ainsi que sur la nécessité de briser la C.G.T. dans l'entreprise.

Cette semaine, nous avons lu (non sans quelques réugnances) un bulletin intérieur édité par le pseudo-syndicat après une réunion de ses « ardents militants » le 6 septembre dernier au Palais de la Défense.

Les « perles » relevées dans ce bulletin nous permettraient de remplir de nombreuses colonnes de ce journal. Mais nous avons le respect de nos lecteurs et nous ne leur infligeons pas cette punition.

Toutefois, il n'est pas possible de passer sous silence un aveu de taille qui fut exposé dans le discours d'un certain FIORENTINO, qui doit être, croyons-nous, le secrétaire du même « syndicat » chez SIMCA. SIMCA, souvenez-vous...

Mais laissons s'exprimer ce Monsieur :

« Je tiens personnellement à féliciter les délégués du Syndicat Indépendant pour leur brillant succès aux dernières élections et à remercier la Direction générale, la Direction du Personnel, la Direction Fa-

brication, le Service Social et toutes celles et tous ceux qui ont aidé le Syndicat Indépendant à renforcer sa position ».

Mais oui ! vous avez bien lu ! notre « syndicaliste » remercie la direction générale pour l'aide efficace qu'elle apporta aux « Indépendants ». Comment ?.. Vous n'êtes pas encore convaincus que le soi-disant « Syndicat » n'est qu'une créature du Patronat UNIC ? Attendez, attendez... le brillant M. FIORENTINO précise sa pensée et nous vous livrons celle-ci dans toute sa splendeur :

L'A.R.A.C. COMMUNIQUE

Pour la deuxième fois cette année, une réunion inter-sections a eu lieu à la mairie de Puteaux, le samedi 12 octobre, avec la participation de 20 responsables locaux.

Le président de notre section assura le déroulement des travaux.

Nelly Thévenet, responsable technique de l'A.R.A.C. des Hauts-de-Seine, fit l'historique du rapport constant. Elle rappela les décrets du 26-5-1962, origine du rapport précité et confirmé par arrêt du Conseil d'Etat du 15-5-65, mais non respecté. Ce faisant, les ressortissants de la loi du 31-3-1919 se trouvent lésés d'environ 10 % malgré l'augmentation de 21,4 % obtenue grâce à l'action des Anciens Combattants et des grèves des Fonctionnaires en mai-juin. Ainsi il n'est pas pour autant mis fin au contentieux des A.C. et V.G.

« La Direction UNIC a bien compris la nécessité d'avoir un Syndicat Indépendant bien implanté. Aussi, je tiens à la remercier de son concours et à la féliciter de cette politique ».

Et voilà, si vous aviez encore quelques illusions, ce personnage vous démontre que la Direction d'UNIC et du Syndicat Indépendant est une direction unique. Pour notre part, nous le savions depuis fort longtemps déjà mais il convenait tout de même de donner à nos lecteurs des preuves irréfutables.

Après que Nelly Thévenet eut répondu à quelques camarades demandant des renseignements complémentaires, le camarade Roger Buson, secrétaire fédéral chargé de la propagande, rappela la richesse de documentation contenue dans le journal « Le Réveil des Combattants », qui n'est pas comme les autres car les problèmes concernant les Anciens Combattants et victimes de guerre sont traités à fond, c'est pourquoi chaque adhérent devrait être abonné et des ventes de masse organisées dans chaque section.

Ensuite on prépara l'ordre du jour de notre prochaine rencontre et on se sépara pour aller à la cérémonie de ramification de la flamme en hommage au Soldat Inconnu.

..

Nous invitons les amis et adhérents de notre Association à venir nombreux à la grande réunion d'union et d'information, organisée par le Comité national de liaison des A.C. et V.G., le samedi 19 octobre 1968, à 14 h 30, à la Maison de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, à Paris.

Un car sera à votre disposition à la mairie de Puteaux, côté bassin, à 13 h 30.

La Section de Puteaux de l'A.R.A.C.

LES FILLES DU « TRICOT » ONT GAGNE...

RESULTATS
DES ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
AU TRICOT MECANIQUE
Un grand succès de la C.G.T.

COLLEGE OUVRIERS
TITULAIRES. — Inscrits,
284 ; votants, 250 ; nuls, 5 ;
exprimés, 245.

C.G.T. : 173, 70,60 %, 4 élus.
F.O. : 72, 29,40 %, 1 élu.
SUPPLEANTS. — Inscrits,
284 ; votants, 237 ; nuls, 8 ;
exprimés, 229.

C.G.T. : 159, 69 %, 4 élus.
F.O. : 70, 31 %, 1 élu.
Nous reviendrons dans notre
prochain numéro pour com-
menter ces résultats.



Après l'inauguration du Centre Culturel

Le Centre Culturel de Puteaux, qui a été officiellement inauguré il y a quelques jours, propose à ses futurs adeptes divers moyens d'enrichir leur culture.

Chaque mercredi, un film sera projeté, suivi d'une discussion. On nous annonce pour cette se-

maine : « LA BEAUTE DU DIABLE » et d'autre part pour les semaines à venir : « CASQUE D'OR » et un film sur les Jeux Olympiques. Cette petite cinématèque locale aura pour but de grouper des cinéphiles et d'attendre d'eux toutes suggestions.

Les grands ballets classiques de France sont également prévus dans le cadre du Centre Culturel. La vedette en sera Lyane Daydé.

La musique ne sera pas non plus oubliée. Chaque mois un concert de musique de chambre sera donné par l'ensemble instrumental des Hauts-de-Seine (Association de musiciens). Les concerts seront accompagnés de récitations de poèmes ou de larges extraits de grands auteurs.

Au programme jusqu'ici : Dante, Shakespeare, Chenier et Goethe.

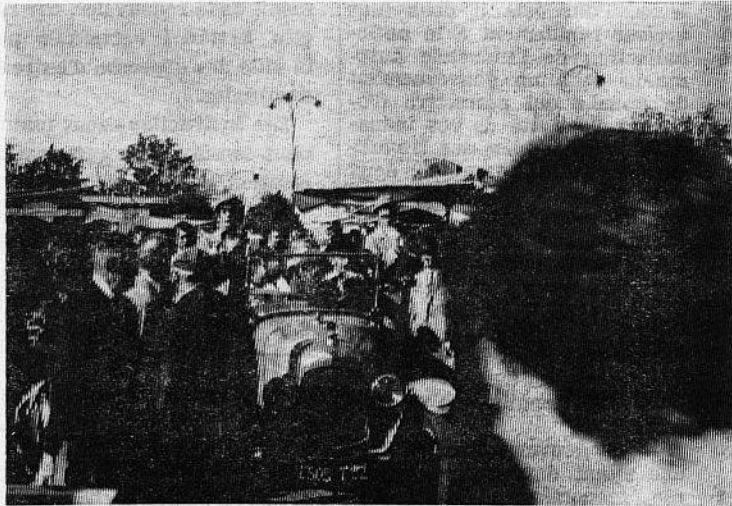
Enfin, dans le petit théâtre de cent places, des matinées poétiques et des soirées de cabaret sont prévues.

Le Centre Culturel est non seulement ouvert à tous, mais encore à toute suggestion (nous le répétons. Initiative heureuse que l'introduction de la culture par ce biais.

PUTEAUX

AGENCE LOCALE : 12, rue Saulnier

INAUGURATION DE LA DIZAINE COMMERCIALE



Samedi dernier, l'inauguration de la Dizaine commerciale a eu lieu au Marché des Bergères avec la participation de Mister J.A.C.

Les pacifistes Putéoliens avec le Vietnam

A l'appel du Mouvement de la Paix des « rendez-vous avec le Vietnam » se tiendront dans tous les départements le samedi 23 novembre prochain.

A cette occasion des témoignages de solidarité (motions, pétitions, manifestations, déclarations en faveur de la paix et de l'indépendance du Vietnam) seront remis aux représentants de la République Démocratique et du Front National de Libération.

Que pouvons nous faire à Puteaux pour contribuer à assurer le succès de la journée du 23 novembre ?

Ce sera l'objet de la réunion qui aura lieu samedi prochain 19 octobre à 15 h. 30, Mairie de Puteaux, salle 23.

Le rapport introductif sera présenté par notre ami, Claude Spilmann, membre du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine du Mouvement de la Paix.

Exiger dans l'immédiat l'arrêt inconditionnel des bombardements sur la République Démocratique du Vietnam, continuer à lutter pour la fin de

l'agression américaine est, plus que jamais, l'objectif de l'action unie des forces de paix.

La guerre menée par les Etats - Unis pour empêcher les Vietnamiens de déterminer en toute liberté leur propre avenir est, pour l'essentiel, responsable de la détérioration du climat international. Ne pas la dénoncer inlassablement équivaut, en fait à accorder une prime à l'agression et à accepter tacitement que la loi du plus fort détermine les rapports entre nations.

Hommes libres, pacifistes, gens de cœur, nous vous donnons rendez-vous samedi prochain.

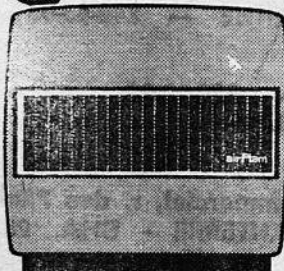
Pour le Conseil local de Puteaux du Mouvement de la Paix Georges PLANTEGENEST.

Le Vietnam a le plus urgent besoin de quinine et de pénicilline. Pour leur achat on peut envoyer les fonds à Plantegenest, 28, rue Godefroy - Puteaux (Compte Chèque Postal Paris 18115-32).

**Nouveau !
les calorifères
à mazout
à allumage
électrique**

EXCLUSIF
sur les calorifères AIRFLAM "PRESTIGE"
et toujours 11 modèles classiques.

airflam



TURPIN

133, rue Jean-Jaurès
PUTEAUX - 506-65-01

Installations — Service après-vente — Crédit

TOUS TISSUS d'Ameublement

INSTALLATION D'APPARTEMENTS

Devis gratuit

Voilage en tous genres
Tout le linge de maison

TOUTISSAM 155, rue Jean-Jaurès
PUTEAUX — 506-38-50

COURBEVOIE

AGENCE LOCALE :
1, rue Joseph-Rivière - Tél. 333-71-52

Permanences

Roger GUERIN
Conseiller général

se tient à la disposition de la population les 2^e et 4^e lundis de chaque mois, de 17 h. 30 à 19 h., 3, rue Joseph-Rivière.

- Pompiers : appelez 333-01-20 ou 333-00-41.
- Appel taxi : appeler 333-00-00.
- Ambulance municipale : de 8 heures 30 à 18 h. 30, appeler 333-28-50; de 18 h. 30 à 8 h. 30, appeler 333-46-50 ou 333-46-51.

Thermor

cuisine mieux!



24
MODELES

GAZ • ELECTRICITE
MIXTES • MAZOUT
CHARBON/BOIS

CHABIN

31, avenue Marceau
(100 m. Gare)
COURBEVOIE
333-32-08

NOS PRIX
NOTRE SERVICE
APRES - VENTE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Edo Manuel, Candéias François, Mouilleau Chantal, Duhoit Nathalie.

MARIAGES

Aufranc Marc, monteur-câbleur, 58, rue de Colombes, et Wautrin Arlette, contrôleur, La Garenne-Colombes.

Hervé Roland, dessinateurs industriels, 23, rue Lambrechts, et Roux Claude, laborantine, Colombes.

Falq Guy, garçon de café, 25, rue des Anciens Combattants, et Blaireau Annie, serveuse, 46, bld. Aristide-Briand.

Lanalo Michel, ingénieur du son, 21, rue de Colombes, et Van Keersbulck, Joëlle, secrétaire, Colombes.

Barbier Serge, ajusteur, Puteaux, et Badel Francine, monteuse, 128, rue de Normandie.

Andrey Michel, préparateur, 55, rue Lambrechts, et Mauduit Raymonde, s. p., Nanterre.

Gallo Jean-Jacques, tôlier, 42, rue de Normandie, et Gateau Danielle, démonstratrice, La Garenne-Colombes.

Sandriers Jean-Claude, spécialiste de laboratoire, Châteaumeillant, et Autors Micheline, étudiante, 14, bld. Clemenceau.

Ponant Gérard, employé de bureau, Colombes, et Lemaire Josiane, standardiste, 58, rue de Colombes.

Pautonnier Bernard, dessinateur industriel, Clichy, et Bouillon Mireille, vendeuse démonstratrice, 4, square Léon de Bertalot.

DECES

Mme veuve Posière, née Eugène Marie, 77 ans.

CINÉMAS

● LE PARIS
SEMAINE DU 16 AU 21
Tous les jours, à 21 h ; dimanche, 14 et 17 h :
PLAY TIME

de J. Tatti.
SEMAINE DU 23 AU 28
Tous les jours, à 21 h ; dimanche, 14 et 17 h :
ANGELIQUE ET LE SULTAN

● CASINO BECON
SEMAINE DU 16 AU 21
Tous les jours, à 21 h ; dimanche, 14 et 17 h :
BANDONERO

● LE ROYAL
Mercredi 16 octobre — — —
Vendredi 18 octobre, samedi 19, à 21 h :
TONY ROME
EST DANGEREUX
avec Franck Sinatra.

—o—
Dimanche 20, 14, 17 et 21 h :
James Stewart, Henry Fonda,
LES 5 HORS LA LOI

● L'ALCAZAR (Gare d'Asnières). (Salle d'Art et Essai).
Vendredi 18 octobre, samedi 19, dimanche 20, à 14, 17 et 21 h :

« HISTOIRES EXTRAORDINAIRES »
d'après Edgar Poë.

—o—
Lundi 21 octobre, à 21 h :
« LA SORCELLERIE
A TRAVERS LES AGES »
(Cycle du cinéma engagé).

—o—
SEMAINE
DU 23 AU 28 OCTOBRE
Mercredi 23, à 21 h ; jeudi 24, à 21 h ; samedi 26, à 20 h ; dimanche 27, à 14 h :

« UN DROLE DE CAID »
—o—
Samedi 27, à 22 h et dimanche 28, à 17 et 21 h :
« PRUDENCE ET LA PILULE »

—o—
Lundi 28, à 21 h :
« PIERROT LE FOU »
de Godard. (Cycle du cinéma engagé).

SUR LES CHANTIERS DE LA DÉFENSE

Les premières H.L.M.



Nous avons plus d'une fois souligné ici, à propos de l'aménagement de la zone de La Défense, le fait que si l'on avait procédé rapidement aux expropriations, puis aux évictions de locataires, si les démolitions avaient été rapides, ainsi que la construction des sièges sociaux de grandes sociétés, on semblait beaucoup moins pressé de mettre en chantier les bâtiments destinés à l'habitation.

Saluons donc ce premier chantier de construction de logements sur la zone A de La Défense.

Ce parallépipède que l'on construit au pied de la tour des Pétroles d'Aquitaine est en effet un bâtiment H.L.M.

Il s'appelle C.H. 11. C, parce qu'il est situé sur notre commune de Courbevoie. H, parce qu'il s'agit d'un bâtiment destiné à l'habitation, 11, c'est le

numéro que porte ce bâtiment dans le plan masse.

C.H. 11 dont la construction est déjà avancée, comportera 110 logements H.L.M., construits sur la dalle de béton qui recouvre les parkings souterrains.

C'est l'Office Public d'H.L.M. de Courbevoie qui est maître d'œuvre. Il faut à ce sujet rappeler que ce n'avait pas été une bataille facile, au Conseil Général de la Seine d'obtenir que les logements prévus à La Défense soient des logements H.L.M. construits par les offices locaux. Les conseillers généraux communistes d'alors, notamment Roger Guérin, s'étaient démenés activement pour faire admettre ce principe. Plusieurs fois, depuis, les élus gaullistes ont tenté de le remettre en cause, arguant notamment que les caractéristiques architecturales qui s'imposeraient pour respecter le plan masse étaient incompatibles avec les possibilités financières des Offices H.L.M.

Ce sont encore les élus communistes qui se sont battus pour que ces caractéristiques, puisqu'elles étaient imposées aux Offices, n'accroissent pas les charges de ceux-ci.

MALAISE MORTEL

Le 13 octobre, vers 8 h. 30, alors qu'il passait sous le souterrain du pont de Neuilly, M. André Pernet, 65 ans, demeurant 63, rue V.-Hugo, à Courbevoie, a été pris d'un malaise. Conduit par Police-Secours à l'hôpital Kilford, le décès a été constaté par le médecin de service.

UN JEUNE GARÇON RENVERSE PAR UNE VOITURE

Pascal Gallet, âgé de 7 ans, et demeurant chez ses parents, 65, Bd Bineau, à Neuilly, a été renversé le 8 octobre à 8 h. 30 par une voiture à la hauteur du numéro 5 de la rue J.-P.-Timbaud. Transporté à Kilford où il a reçu des soins, il a été reconduit chez ses parents.

CYCLISTE ACCIDENTÉ

Un cycliste, Monsieur Jean Vieuville, 51 ans, demeurant 27 bis, rue Sartoris à la Garenne, a été renversé par une voiture à l'embranchement de Colombes le 8 octobre, vers 11 h. 30. Il a d'abord été conduit sur l'hôpital et Neuilly et dirigé ensuite sur Beaujon où il a été admis en observation.

SAUVE DES EAUX

Monsieur Reski Kebaili, 40 ans, était tombé dans la Seine, quai du Maréchal-Joffre, à la hauteur de la rue Carpeaux. Repêché par un marinier témoin de l'accident, il a été ensuite ranimé par le médecin-major des sapeurs-pompiers et conduit par police-secours à Beaujon où il a été admis en observation.

PIETON ACCIDENTÉ

Le 9 octobre, un peu avant 1 heure de l'après-midi, un piéton, M. René Laffarge, 37 ans, demeurant 12, rue de Charonne, à Paris, a été renversé par une voiture alors qu'il était sur la chaussée en observation à Beaujon.

ACTES DE VANDALISME CONTRE LA BOURSE DU TRAVAIL

Pendant les grèves de mai-juin des équipes organisées que l'on a retrouvé peu de temps après pour la campagne électorale gaulliste, s'en prenaient aux piquets de grève pendant la nuit, allant même jusqu'à tirer à coups de revolver contre les travailleurs de Vélosollex, à la bourse du travail ils avaient volé une banderolle.

Là c'est une autre équipe d'un autre genre qui est venue souiller les murs de la bourse du travail dans la nuit de lundi à mardi.

Spectacle désolant, d'inscriptions à la peinture au pistolet sur un édifice public.

Il est à noter que des inscriptions d'un autre genre souillent aussi les murs du gymnase.

Les uns comme les autres, ceux qui entraînent les jeunes à réaliser d'aussi ridicules besognes, ne sont pas tellement sûrs de la résonance de leurs slogans, sinon ils utiliseraient des méthodes un peu plus courageuses.

SERVICE MEDICAL

Pour le service médical de nuit ou du dimanche, des changements peuvent intervenir au dernier moment. S'adresser au commissariat de police : 333-46-40.

PHARMACIES DE GARDE
(Le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin).

Dimanche 20 octobre et lundi matin 21 octobre :
MIZON, 124, Bd Saint-Denis.
GALONS, 11, avenue Marceau.

Dimanche 27 octobre et lundi matin 28 octobre :
SAOUEU, 226, boulevard St-Denis.
PITEL, 37, rue de Bezons.

EN SEMAINE

La pharmacie DOKHAN, 112, avenue du Général-de-Gaulle, à La Garenne (près de l'embranchement) reste ouverte jusqu'à 22 heures).

UN VETEMENT QUI DORT... EST UN VETEMENT MORT

Rénovation de tous vêtements

TISSUS - PEAUX
Hommes - Dames - Juniors

"STADE-RETOUCHE-SERVICE"



MAX PARKER

TRANSFORME

AVANT RACCOURCIT - RETRECIT - RALLONGE REELARGIT - Travaux exécutés par spécialiste

Autob. 163 - 164 (arrêt Bd de la Paix) - 175 (Pt Bineau)

56, boulevard de Verdun
COURBEVOIE - 333-91-60

VOS VESTONS CROISES
EN VESTONS DROITS



APRES

A PROPOS DE L'ILOT ALMA - HEROLD - MASSENET

Nous avons dit, il y a quelques semaines, la préoccupation des locataires et commerçants de l'îlot limité par la rue de l'Alma, la place Hérold, la rue Massenet et la rue Albert-Simonin : ils savent que tout l'îlot doit être démoli, mais ils ignorent quand et dans quelles conditions ils seront réinstallés ou relogés.

Rappelons notre position de principe, plusieurs fois exposée dans notre journal, ainsi qu'au Conseil municipal, par Roger Guérin et les autres élus communistes (1).

1°) Nous considérons que toute rénovation d'îlot doit être effectuée en prenant l'avis des habitants et en les tenant constamment informés.

2°) Les commerçants, les locataires, les propriétaires de l'îlot ne doivent en aucun cas être lésés.

Ces opinions sont valables en ce qui concerne tous les intéressés de l'îlot, place Hérold, aussi bien les locataires que les commerçants, que l'Institution Sainte-Geneviève. Nous pensons que chacun doit être traité avec les mêmes égards.

Or, force nous est de constater

que si les locataires et les commerçants ne savent rien de ce qui les attend, pour sa part, l'Ecole Sainte-Geneviève et ses services annexes sont d'ores et déjà réinstallés, rue Jean-Pierre-Timbaud, dans des locaux plus fonctionnels, en bon état puisque neufs, et au moins aussi spacieux (2).

Nous savons aussi que le Conseil municipal, dans sa séance du 23 septembre, a voté la réalisation d'un emprunt de 2.000.000 (deux cent millions d'anciens francs) pour l'acquisition des bâtiments désaffectés de l'Institution Sainte-Geneviève, bâtiments qui seront démolis.

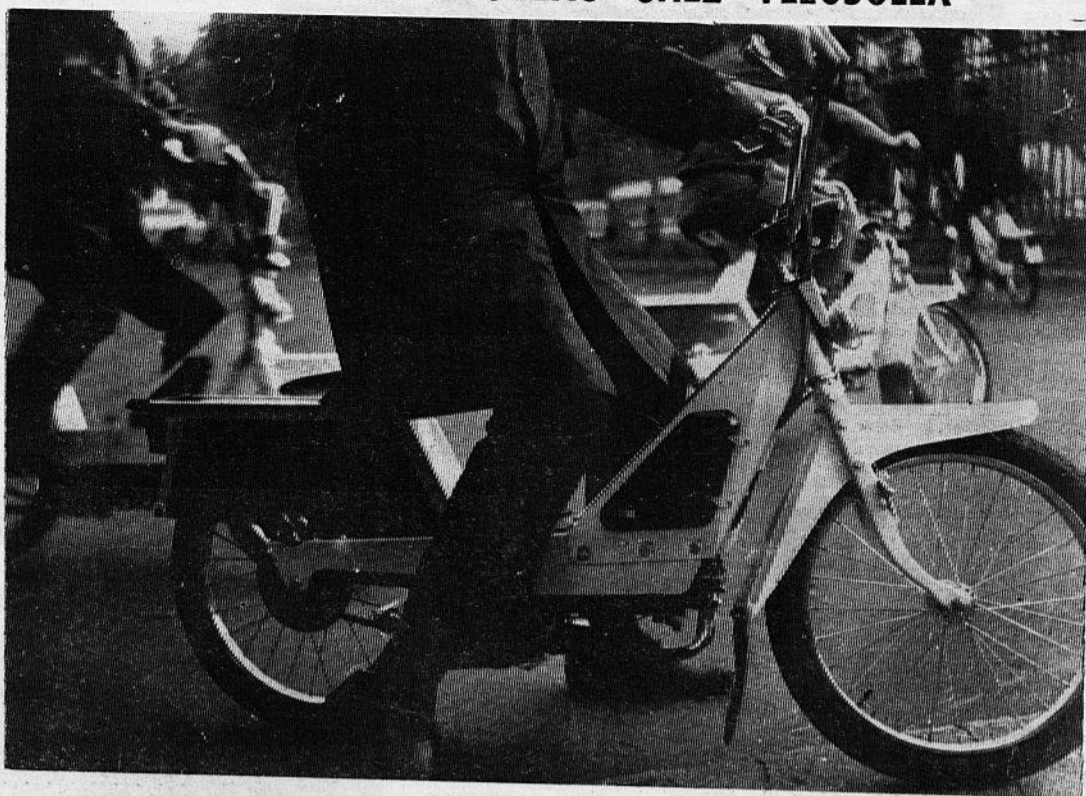
La délibération du Conseil municipal précise, comme il se doit, qu'il s'engage à créer les impôts nécessaires au remboursement de cet emprunt en 5 ans au taux de 5 %. Ce qui signifie qu'en 5 ans, tous les contribuables courbevoisiens paieront deux cent trente millions neuf cent soixante-quatorze mille huit cents anciens francs (5 annuités de 461.949,60) pour l'acquisition de bâtiments vétustes destinés à être démolis.

Nous ne révérons pas cela pour faire naître des illusions chez les autres habitants de l'îlot, mais simplement pour les informer, autant que nous pouvons le faire, sur une affaire qui les concerne.

(1) Depuis qu'une loi électorale injuste a privé une grande partie de la population de représentants au Conseil municipal, la plupart des décisions sont prises sans discussion et il est difficile de se tenir informé des décisions prises.

(2) Au Conseil municipal du 20 juin 1962, Roger Guérin proposait le vote d'une résolution qui prévoyait : « une priorité absolue sera accordée aux commerçants et artisans courbevoisiens pour l'achat des baux commerciaux et artisanaux par la fixation de prix spéciaux qui leur seraient consentis » et qu'« aucun crédit particulier ne sera alloué pour la reconstruction et l'équipement de l'école confessionnelle Sainte-Geneviève et aucune augmentation de sa capacité actuelle permise ». Le maire et la municipalité firent voter le rejet de cette délibération par 29 voix contre 3 (communistes).

EXCLUSIF : DU NOUVEAU CHEZ VELOSOLEX



Un attroupement devant l'usine Vélosorex de Courbevoie a attiré mardi soir l'attention de notre photographe qui passait par là. C'est ainsi que nous sommes, les premiers de toute la presse, en mesure de publier ces photos d'un nouveau Vélosorex, qui ne sera commercialisé que dans quelques mois. Mardi soir, les membres du personnel étaient invités à essayer les vingt premiers prototypes. Au premier regard on préfère déjà le nouveau à l'« ancien ». Les couleurs vives mais harmonieuses, la ligne moderne du nouveau modèle incite presque à considérer aussitôt l'ancienne « bicyclette à moteur » noire comme une ancêtre.

Mais ce ne sont pas les seules différences qui feront préférer le nouveau à l'ancien. L'entraînement par galet est avantageusement remplacé par un système à cardan et chaîne. L'inesthétique bloc moteur réservoir a disparu : le moteur, placé juste au-dessus du pédalier, est entièrement caréné. Comme par ailleurs il est d'un encombrement fort réduit, on a vraiment l'impression d'une bicyclette qui roule toute seule.

Le nouveau modèle est plus rapide que l'ancien, plus joli, et ne serait pas beaucoup plus cher, paraît-il. Mais pour ce dernier point, attendons. De toute façon, toutes nos félicitations aux techniciens et aux ouvriers de Vélosorex.



SORTIES

La Maison des Jeunes organise des sorties culturelles au Théâtre de la Ville, ancien Sarah Bernhardt. Les spectacles seront les suivants :

Shakespeare : « Beaucoup de bruit pour rien ».

Sartre : « L'Engrenage ».

Pirandello : « Six personnages en quête d'auteur ».

Nederlands Dans Theater : Ballet moderne de la Haye.

L'abonnement pour les 4 spectacles est de 25 F et donne droit, pour les personnes qui le désirent, à la délivrance d'une carte d'abonné permettant de fréquenter le bar-restaurant-club du théâtre, même en dehors des jours de spectacle (ouverture de 11 h. du matin à 1 h. du matin) et de recevoir gratuitement le journal du Théâtre de la Ville. Le premier spectacle est prévu pour le mois de décembre. Toutes les personnes intéressées seront averties des dates de spectacles dès que celles-ci seront définitivement fixées.

Entreprises

Ceux de chez Nova

Si les grèves de mai-juin ont amené les hautes sphères patronales et gouvernementales à quelques réflexions salutaires pour les travailleurs et pour l'économie du pays, il n'en va pas de même pour certains patrons de Courbevoie à qui les grèves ne semblent avoir rien appris.

A une époque où nous vivons des étonnants bouleversements scientifiques et techniques, les patrons de la Nova se conduisent vis-à-vis de leur personnel comme au temps de la lampe à huile et de la marine à voile.

SOIT QU'ILS N'ONT PAS LU LE CONSTAT DE GRENELLE, SOIT QU'ILS N'Y ONT RIEN COMPRIS.

En effet, vendredi 11, la direction montait une véritable provocation contre le secrétaire du Comité d'Entreprise en le mettant à pied avec demande de licenciement s'appuyant sur un prétexte sans valeur.

La réaction des travailleurs qui, eux, n'ont pas oublié les grèves de mai-juin, ne s'est pas fait attendre. Dès vendredi, les ouvriers débrayaient de 13 h. à 14 h. 30 à l'usine de la Mission Marchand, pour protester contre cette mesure injuste et contre les méthodes féodales de la direction.

Lundi, le Comité d'Entreprise était convoqué à 10 h. 30. A la même heure, la quasi-totalité du personnel cessait le travail.

Le vote du Comité d'Entreprise était net : 4 voix contre la demande de licenciement, 1 pour celle du représentant de la direction.

Face à cette opposition acharnée du personnel, la direction proposa une demande de mise à pied de 15 jours, à la place du licenciement.

Devant un tel scandale l'indignation était tellement grande que le personnel décida DE SE METTRE EN GREVE, demandant à l'Inspecteur du Travail d'arbitrer le conflit.

Un cahier fut mis en circulation demandant :
— Retrait des menaces de sanc-

DES PATRONS QUI N'ONT RIEN APPRIS

tions à l'encontre du secrétaire du Comité d'Entreprise.

— Réintégration d'un travailleur marocain licencié injustement.

— Application du constat de Grenelle en MATIERE DE LIBERTES SYNDICALES.

Parallèlement, une souscription était organisée pour payer le temps perdu par le secrétaire du C.E. injustement mis à pied. Il est à noter que les patrons de la Nova sont vraiment des anti-sociaux, le délégué du C.E. en question étant père de 7 enfants.

Très rapidement, le cahier se couvrit de signatures.

L'Inspecteur du Travail, mis au courant de la situation, vint à l'entreprise à 17 heures. Après 1 h. 45 de discussions, de palabres de la part de la direction, celle-ci devait, contrainte et forcée, se rendre à l'évidence.

Les travailleuses et les travailleurs de chez Nova ne veulent plus revenir à la situation d'avant le mois de mai.

C'est pour obtenir de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail, des droits syndicaux nouveaux qu'ils ont fait grève pendant un mois.

Tout cela a été sanctionné par le constat de Grenelle et par l'accord d'entreprise.

Il faut donc s'en tenir aux engagements pris.

Finalement, la direction devait s'en tenir aux décisions suivantes :
— 4 jours de mise à pied pour le secrétaire du C.E.

— Réintégration du travailleur marocain licencié.

Les travailleurs et travailleuses de chez Nova viennent de montrer une fois de plus la solidité de la lutte unie. Ils viennent, par leur magnifique grève, de montrer aux patrons retors, que pour les libertés syndicales, il faudra tourner la page, sinon les travailleurs sont décidés à reprendre la lutte. Il est à remarquer que dès la nouvelle connue, plusieurs entreprises de Courbevoie et des environs étaient prêtes à faire grève pour exiger le

respect des libertés syndicales ; chez Nova et ailleurs, les patrons n'ont rien appris des grèves de mai-juin.

Ceux de chez Garbarini

Chez Garbarini, la direction, qui était un peu plus respectueuse de son personnel depuis la grève de mai-juin, voulut aussi faire une tentative de retour en arrière en licenciant un tourneur pour suppression d'emploi.

Les travailleurs, conscients de la mesure abusive à l'encontre de cet ouvrier de 63 ans, cessèrent immédiatement le travail.

Après 3 h. 30 de grève, la direction dut abandonner sa demande de licenciement et reclasser ce vieil ouvrier comme ajusteur.

Les travailleurs de chez Garbarini eux, n'ont pas oublié la grève de mai-juin, ils ont surtout pris conscience de leur force lorsqu'ils sont unis et cela si la direction avait tendance à l'oublier, elle vient d'être rappelée très sèchement à l'ordre.

Chez Petitgars et Falguières

Débrayage d'une heure à 100 % le 10, pour exiger le respect de l'accord d'entreprise pris lors de la grève de mai-juin.

Les ouvriers ont obtenu gain de cause.

Chez Muller et Landais

Débrayage d'une heure à 100 % pour appuyer le cahier de revendications.

Les manœuvres obtiennent 0 F 20 d'augmentation des salaires.

Un vêtement de travail sera alloué à tout le personnel avant

" A la bonne cave "
 Mon HENAUT — 39, rue des Anciens-Combattants
 COURBEVOIE — 333-56-46
SPECIALITES DE VINS FINS
 PROVENANCES DIRECTES } VINS DE GIGNAC
 } SANCERRE — POUILLY
 Consultez-nous pour vos réceptions
 — LIVRAISON A DOMICILE —

De 0 à 140 (chrono)
SANS CHANGER DE VITESSE

100 % AUTOMATIQUE

DAF Pte MAILLOT

CENTRE D'ESSAI : 4 - 5 - 6 cv

Tél. : 380-74-66

DAF 4, rue de Dreux - PARIS-17^e

et

8, rue de Chartres, 92 - NEUILLY

**Le Conseil général
des Hauts-de-Seine
alloue une subvention
AUX AMITIÉS LAIQUES
DE RUEIL**

Les Amitiés Laiques de Rueil-Malmaison sont une des organisations rueilloises les plus efficaces en direction de l'enfance et de la jeunesse. Le Conseil général en a tenu compte et sur la proposition de notre camarade Michel Duffour, conseiller général de Rueil, 450.000 AF lui ont été attribués.

CINÉMAS

- **LE CASINO**
Vendredi et samedi, à 21 h,
dimanche, à 15 et 21 h :
LA JUMENT VERTE
- **L'ETOILE**
Vendredi et samedi, à 21 h :
TEXAS JIM
Dimanche, à 14, 17 et 21 h :
IVANHOE
- **L'IMPERATOR**
Vendredi et samedi, à 21 h,
dimanche, à 14, 17 et 21 h :
BOOM
Lundi et mardi, à 21 h :
**J'IRAI CRACHER
SUR VOS TOMBES**
- **LE MALMAISON**
Vendredi, 21 h :
**LE REFROIDISSEUR
DE DAMES**
Samedi et dimanche, 17 h :
BANDOLERO
Dimanche, 14 h :
**LA VACHE
ET LE PRISONNIER**
Samedi et dimanche, 21 h :
LES BICHES

**SERVICE
MEDICAL**

PHARMACIES DE GARDE
DIMANCHE 20 OCTOBRE
Pharmacie ROULEAU, 114, avenue P.-Doumer.
Pharmacie LADEVEZE, 66, rue des Ecoles.

TRAVAUX
● Travaux du gaz : Pour le remplacement de canalisations défectueuses ou insuffisantes, des travaux seront entrepris en fouilles ouvertes :
— Rue Trumeau : 8 jours.
— Rue Buffon : 8 jours

la journée du 23 novembre

Au Vietnam, le gouvernement américain poursuit sa guerre d'agression, il utilise et accroît sans cesse, au Nord comme au Sud son potentiel de destruction.
- Exiger dans l'immédiat l'arrêt inconditionnel de ces bombardements.
- Continuer à lutter pour la fin de l'agression américaine sur l'ensemble du Vietnam est plus que jamais, l'objectif de l'action unie des forces de paix.
La réprobation de l'opinion

publique a beaucoup contribué jusqu'ici à freiner les dirigeants américains, aujourd'hui la protestation doit redoubler de vigueur. Chaque action, chaque pétition, chaque démarche auprès des autorités américaines pour condamner leur agression est une aide directe et précieuse aux dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui au Vietnam, luttent inlassablement jusqu'à la victoire finale.
Le Conseil national du mouvement de la paix a décidé pour

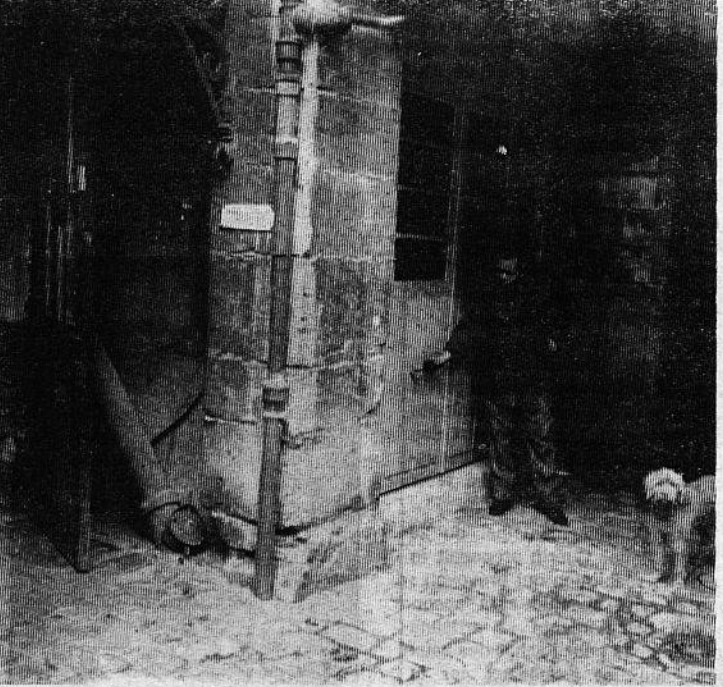
le 23 novembre à Paris, un « Rendez-vous avec le Vietnam ».
En préparation de cette journée, le Comité de paix des Gibets qui n'a pas cessé son activité depuis la campagne du « Bateau pour le Vietnam » va solliciter dans les jours à venir, votre participation politique et matérielle sous forme de signatures et collectes de fond destinés à l'achat de quinine et pénicilline dont le peuple vietnamien a besoin.

**Coût des orages du mois d'août :
19 millions à la Ville... Mais combien aux sinistrés**

Un de nos lecteurs du Centre de Rueil s'est adressé à notre hebdomadaire pour nous faire part de son indignation. Il y a de quoi, en effet.

« Habitant un logement sur cour, place de l'Eglise, je crois bon de vous signaler que les orages d'août ont causé d'importants dégâts, chez mes voisins, comme chez moi, et que deux mois après, nous voyons bien que tout cela restera à nos frais, et qu'en plus rien n'est entrepris pour éviter que cela se renouvelle. Pour mon compte personnel, j'ai eu un appareil de chauffage complètement détérioré, bon à remplacer. Ma voiture, garée dans la cour a été remplie d'eau jusqu'au volant. C'est au moins 80.000 AF que me coûtent les orages, sans compter le temps passé à remettre nos affaires en état. Chez les commerçants voisins, c'est bien pire. pour le libraire, le boulanger, l'imprimeur, ce sont des centaines de mille francs de perdu (machines, four, matériel entreposé, etc...).

Le Maire nous a seulement conseillé de présenter nos devis... mais ne nous a laissé aucun espoir d'indemnisation, et n'a pris aucune mesure pour que nous ne subissions plus les mêmes dommages à l'avenir. Or, c'est à chaque orage que les égouts débordent, donc plusieurs fois par an...
Espérant que vous ferez connaître notre situation, je vous adresse, etc... »
Nous savons effectivement que le réseau d'égouts de Rueil est insuffisant Depuis



Un habitant de la place de l'Eglise nous montre dans la cour de son immeuble, les marques de la dernière « crue » : presque 1 mètre.

des années dans divers quartiers : avenue P.-Doumer jusqu'à la côte de la Jonchère, centre de Rueil, etc... à chaque pluie importante, les égouts débordent et une odeur nauséabonde se répand...
Ce problème rejoint celui des ordures ménagères évoqué la semaine dernière : ce qui pouvait suffire à une ville de 30.000 habitants ne peut répondre aux exigences nouvelles.
Abordant cette question au dernier Conseil municipal, le Maire a reconnu le bien-fondé du mécontentement des victimes de tous ces dégâts qui ont coûté à la ville 19 millions d'anciens francs (curage des égouts ensablés, etc...).

Ironisant un peu sur les gens qui viennent lui dire « Il n'y a qu'à... » il a bien dû admettre que pour régler ce problème « Il n'y a qu'à... rénover et compléter le réseau existant.
Que nos lecteurs sachent néanmoins qu'un raccordement depuis le niveau des Cités-Jardins de Suresnes jusqu'à la Seine représente une dépense de un milliard trois-cents millions.
Seule une aide substantielle du département et de l'Etat pourrait permettre d'entreprendre ces travaux.
Aux intéressés de faire pression sur une Municipalité trop souvent attentiste.

Que l'Université, la véritable Université dont les structures dataient de l'empire, soit enfin dotée d'institutions nouvelles, mieux adaptées à notre époque, voilà qui ne laisse personne indifférent, bien au-delà des catégories directement concernées : étudiants, enseignants.
Les Rueillois, comme tout le monde, ont donc suivi avec intérêt les débats parlementaires autour du projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur.
D'aucuns attendaient peut-être quelque brillante intervention de M. Baumel, qui aime à se faire passer pour « une personnalité de tout premier plan » (sic) ? Las ! M. Baumel ne brillait... que par son silence.

On aurait pu en conclure qu'il avait tout simplement fait preuve de réalisme, et qu'il se ralliait - bon gré, mal gré - à une réforme depuis longtemps nécessaire, mais que la crise de Mai avait rendu inévitable.
Que non pas ! Tandis que se déroulaient les débats, tandis que ses amis « ultras » menaient bataille contre les aspects les plus positifs du projet de loi, M. Baumel mijotait, attendant son heure.
Il ne l'a trouvée qu'in extremis son heure, lors de l'ultime séance, lorsque fut abordé l'article 27 dont le caractère séditionnaire n'échappera à aucun de nos lecteurs.
L'article en question prévoyait en effet :
« Les étudiants disposent de la liberté d'information à l'égard des problèmes politiques et sociaux ».
Libres d'être informés ? Impensable pour M. Baumel qui ne fit entendre sa voix que pour protester, exprimer ses craintes, brandir la menace « d'incidents que l'on devait redouter ».

Il a demandé des « précisions », mais il n'a pas précisé, lui, le fond de sa pensée...
Y aurait-il donc, sous le régime gaulliste, des réalités sociales et politiques qu'il vaudrait mieux que les étudiants ignorent ? et qui seraient de nature à déclencher des « incidents » si les étudiants en prénaient conscience ?
M. Baumel rêve encore de la bonne vieille université fermée aux influences extérieures, où des jeunes gens bien nés triés sur le volet, seraient douillettement préparés à leur rôle d'élite, auquel la fortune de papa les prédestinerait... Ils n'entendraient pas parler - ou si peu, et de si haut - de choses gênantes comme le chômage, ennuyeuses comme la force de frappe ou dépassées comme la lutte de classe...
Mais c'est un rêve, M. Baumel, auquel pas mal de vos propres amis ont du renoncer, quitte à tenter de s'accommoder d'une réforme qu'ils eussent préféré éviter... et qui n'est tout de même pas des plus révolutionnaires !
M. Baumel nous fait penser à ces nobles émigrés de la Révolution Française de 1789 et qui se targuaient, des années plus tard, de n'avoir « rien appris ni rien oublié ».
M. Baumel semble vraiment n'avoir rien appris... Mais il aura au moins permis à nos concitoyens d'apprendre que lorsque « leur » député entend parler de liberté, il est saisi de panique...
R. P.

ÉTAT CIVIL

**DU 27 SEPTEMBRE
AU 3 OCTOBRE 1968**
MARIAGES
Buscaill Jean, gérant de société, 2, rue de la Réunion, et Roger Colette, secrétaire, 70, rue Nationale à Viry-Châtillon (Essonne).
Turbillon Guy, chauffeur, 10, rue de l'Arcade à Charenton (Val-de-Marne), et Burosse Danièle, mécanographe, 2, rue de la Réunion.
Rocheron Paul, employé d'assurances, 24, rue Henri-Régault à Suresnes (Hts-de-Seine), et de Clerck Danièle, télétypiste, 14, rue Victorien-Sardou.
Lavielle Michel, fleuriste, 13, rue des Pyramides à Paris-1er, et Viel Jacqueline, fleuriste, 6, place de l'Eglise.
Jeremias Preto José, jardinier, 4, avenue Girodet, et Moura Fernandès Darida, employée de maison, 4, rue Girodet.
Sidhoum Jean-Claude, 47, avenue Jean-Jaurès à Suresnes (Hts-de-Seine), et Luquet Nelly, sténodactylographe, 82, rue des Bons-Raisins.
Ferrieu Auguste, retraité, 117, avenue de Fouilleuse, et Leter-

rier Marie, retraitée, 117, avenue de Fouilleuse.
Stiévenart Daniel, chauffeur-livreur, 1, avenue Gabriel-Péri, et Sanchez Francisca, sans profession, 1, avenue Gabriel-Péri.
NAISSANCES
Clerget Magalie, 12, allée du Val-d'Or - Colas Stéphane, 9, rue Auguste-Renoir à Bois-d'Arcy (Yvelines) - Burot David, 67, rue Cramail - Caussin Sophie, 290, avenue Napoléon-Bonaparte - Prat-Bernachot Stéphane, 18, avenue de Lattre-de-Tassigny - Jimenez Rosell Franck, résidence l'Orangerie, chemin de la Jonchère à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).
Jakubowski Véronique, 93, route de Saint-Cloud - Bosse Patricia, 66, rue Pierre-Brossolette - Pillon Gilles, 27, rue de Verdun au Vésinet - Mederle Valérie, 3, rue Victor-Hugo au Pecq (Yvelines) - Dehon Marie-Christine, 135, rue Danton - Markovic Biljana, 1 bis, rue des Talus - Richez Marc, Les Geais, St-François-d'Assise à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines) - Lenormand Laurence, 1, rue Hervet.

Une maison de retraite rue Trumeau

Une maison de retraite pour personnes âgées et en construction dans le centre de Rueil, rue Trumeau, à deux pas de la Mairie — les travaux sont très avancés. Cette maison de retraite fera suite à celle déjà existante rue de la Réunion et sera gérée elle aussi par les sœurs de l'Asile Saint-Jean-Baptiste.
Il est regrettable que ce futur établissement ne soit pas une réalisation municipale. Signalons toutefois, que le service social de la Mairie obtient quelques places dans cet établissement.



P. S : Les communiste, eux aussi, avaient des critiques à formuler sur cet article 27, mais dans un tout autre sens. Et en leur nom, notre camarade **Fernand DUPUY** proposait l'amendement suivant :
« Les étudiants disposent de la liberté d'information et D'EXPRESSION à l'égard des problèmes politiques, économiques et sociaux ».
« La liberté d'expression, dit-il, est un droit fondamental qui ne saurait être contesté aux étudiants, lesquels ne sauraient être des citoyens diminués ».
Al-je besoin de préciser que M. Baumel a voté contre cet amendement !!!

Une protestation de la M.J.C. de Rueil à propos d'un article paru dans le journal de M. Baumel

M. Baumel vient une nouvelle fois d'exprimer ses sentiments pour la jeunesse et ses associations.

Voici l'article paru dans « Notre journal » sur la M.J.C. de Rueil :

PROPAGANDE A LA M.J.C.
Nous condamnons pareillement ce qui se passe à la Maison des Jeunes et de la Culture de Rueil - Malmaison — qui d'ailleurs ne rassemble qu'un petit nombre de jeunes. Sous prétexte d'information, les membres de la M.J.C. sont soumis à une véritable campagne de propagande et de pression.

Notre devoir est d'alerter les jeunes gens et les jeunes filles de Rueil - Malmaison : le rôle d'une M.J.C. n'est pas de les embrigader, mais de leur permettre de se cultiver, et de s'exprimer, dans la liberté et

le respect des opinions de chacun.

Ci-dessous, voici la protestation de la M.J.C. de Rueil.
UNE PROTESTATION DE LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Au cours de sa dernière réunion qui s'est tenue lundi 7 octobre, 32, rue du Château, le Conseil d'administration de la M.J.C. a pris connaissance avec le plus grand étonnement d'un article publié dans le n° 15, récemment diffusé, de « Notre Journal », porte-parole de M. Baumel, député de la circonscription, faisant état d'une « véritable campagne de propagande et de pression » à laquelle seraient soumis les membres de la M.J.C. sous prétexte d'information.

Le Conseil d'administration unanime, y compris le maire-adjoint et les deux conseillers

municipaux de Rueil qui en sont membres, a élevé la plus vive protestation contre cette affirmation, contestant formellement qu'une propagande politique quelconque soit exercée au sein de la M.J.C. où les exposés d'idées sur les sujets les plus divers, et les débats sont toujours menés dans la plus grande liberté et le respect de toutes les opinions qui s'expriment.

Le Conseil d'administration, fermement décidé à user de son droit de réponse, a donné mandat à son président Jean-Pierre Sthurler de provoquer la mise au point qui s'impose.

La rédaction de L'ÉVEIL tient à renouveler son entière solidarité à la M.J.C. de Rueil et à son directeur Daniel Alexandrai.

Echo du lycée de Rueil



Ce gymnase n'a pas fini de faire parler de lui... et de susciter bien des inquiétudes. Edifié très rapidement — au départ — il fut stoppé au cours de l'année scolaire 1966-67 faute de crédits, puis remis en chantier.

Il devait être fin prêt pour la rentrée de septembre 1967, et ne l'était pas encore pour celle de septembre 1968. Une difficulté supplémentaire a surgi cette année : les salles où les élèves se déshabillaient pour se mettre en tenue d'éducation physique ont dû être utilisées à d'autres fins. Résultat : plus aucun cours d'éducation physique, ni dans le gymnase — non achevé — ni ailleurs.

Renseignements pris, il nous a été assuré que cette situation n'allait pas s'éterniser. Souhaitons-le.

DIMANCHE DERNIER, EN FOOTBALL, LES AUVERGNATS ONT BATTU LES BRETONS

Les organisateurs de cette journée « bretonne et auvergnate » avaient toutes les raisons d'être satisfaits du déroulement des festivités.

48 heures auparavant, le baromètre pouvait faire craindre que cette rencontre

ne se déroule par un temps morose ; enfin, un vrai temps de breton... Il n'en fut rien, et un temps clémente encouragea un nombreux public à venir assister à cette rencontre insolite de football.

Notons d'ailleurs que de mémoire de sportif c'est une des plus grosses assistances enregistrées à Rueil pour une rencontre sportive.

En lever de rideau du match vedette, c'était une rencontre d'équipes mixtes des provinces presque essentiellement des jeunes. La jeune gardienne de but auvergnate devait être battue par 3 fois et c'est sur le score de 3 à 1 que les Bretons l'emportèrent. Mais leurs aînés devaient les venger.

Tout le monde attendait avec impatience le match vedette. Serait-ce un combat féroce ? Il n'en fut rien, d'ailleurs il n'y avait pas de raison : il n'y a jamais eu dans le passé d'antagonisme entre Bretons et Auvergnats.

Ce fut une rencontre agréable à suivre, beaucoup de joueurs manquaient de souffle, mais la partie sut toujours garder un certain intérêt.



Un très nombreux public.

LES REMISES LES PLUS FORTES
COMPTE TENU
DU SERVICE LE MEILLEUR jusqu'à **25%**
TEVEMENAGER SERVICE
DISTRIBUTEUR OFFICIEL
STATION SERVICE — PHILIPS
62, rue d'Estienne-d'Orves - Centre Commercial
RUEIL - MALMAISON — Tél. 967-12-45

Reprise du Ciné-Club des Amitiés laïques

Le Ciné-Club des amitiés laïques reprend ses séances.

Mercredi 13 octobre, il propose un très bon film anglais : « La solitude du coureur de fond », de Tony Richardson, réalisateur de « Tom Jones ».

Une vigoureuse dénonciation de la société des blousons noirs.

Prochain spectacle : Mercredi 6 novembre, « Un pitre au pensionnat », de J. Lewis.

(A 20 h 30, préau de l'école Jules-Ferry).

Le Ciné-Club existe pour ses adhérents mais aussi par eux. Ce n'est pas une affaire commerciale ni une œuvre charitable.

Participez aux débats - Arrivez à l'heure.

Toutes les suggestions sont intéressantes. Le courrier doit être adressé à :

Ciné-Club des amitiés laïques, école Jules-Ferry - Rueil.

Exposition horticole et de peinture les 18, 19 et 20 octobre prochain

La Société d'horticulture du Rueil-Malmaison organise les 18, 19 et 20 octobre, une grande exposition florale, horticole et de peinture, à l'Orangerie du Bois-Preau, récemment rénovée, avenue de l'Impératrice-Joséphine, à Rueil.



FOOTBALL En Coupe de Paris : MASSY bat RUEIL 2-1

Cette saison 68-69 ne sera pas le millésime 67-68 pour le R.A.C. en ce qui concerne tout au moins la Coupe. L'an passé notre équipe fanion était tombée au 6^e tour de la Coupe de France. Cette année au second, et dimanche dernier elle a été éliminée pour sa rentrée en Coupe de Paris.

En ce dimanche le R.A.C. n'a pas réédité son excellent match précédent contre la Celloix. D'ailleurs le manque de constance, de continuité est un peu la caractéristique de cette équipe.

Massy, équipe de première division également, entama le match à vive allure et dès la 2^e minute ouvrait le score à la stupeur de tous. Ce but était consécutif à une attaque qui prit de vitesse toute la défense locale et l'ailier droit visiteur seul n'eut qu'à ajuster son tir.

Rueil se reprit quelque peu et jusqu'à la mi-temps on peut même dire domina se créant 3 occasions de but notamment. Notons un but de Pillot refusé pour un hors-jeu à notre sens imaginaire.

La 2^e mi-temps fut catastrophique pour les Rueillois quoique ayant égalisé d'entrée par Fabre ils sombrèrent dans le petit jeu dans les mauvaises passe ; de plus battus dans l'attaque de la balle et c'est logiquement que Massy marqua un 2^e but.

Mauvais match pour l'ensemble de l'équipe mais espérons que l'équipe se rattrapera dimanche en championnat face à Limay.

RUGBY : Massy bat Rueil : 36-6.

FAITS DIVERS

Une fillette de 10 ans renversée rue du 19-Janvier

Mercredi dernier vers 18 h., Mme J. Weisse, âgée de 45 ans, demeurant, 7, allée des Charms à Rueil, qui circulait rue du 19-Janvier au volant de sa voiture heurta avec celle-ci la petite Marie - Violaine David, âgée de 10 ans qui était sur la chaussée et fit un écart.

Atteintes de contusions multiples la petite accidentée fut transportée à l'hôpital Stell de Rueil.

Bagarre nocturne place des Docks

Samedi 12 aux alentours de 1 h. 30, une bagarre éclatait devant le café de la Place des Docks «Le Gallien». Au cours de cette rixe Akli Iamraneu reçu un violent choc à la tête en heurtant un trottoir, il devait être transporté et admis à l'hôpital Stell.



Une phase de jeu du match mixte de lever de rideau.

S. E. L. I. S.
16, rue Le Primatice
FONTAINEBLEAU

